



DÉCLARATION DE PERFORMANCE EXTRA-FINANCIÈRE 2023





Éditorial

Nourrir la confiance en l'avenir : nos engagements RSE

“Les défis climatiques, économiques et sociaux nous poussent plus que jamais à réduire les émissions de gaz à effet de serre, optimiser l'utilisation de l'eau et des ressources naturelles tout en adoptant des pratiques responsables. Chez Lesaffre, depuis plus de 170 ans, notre engagement envers la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est au cœur de notre ADN. **Nos activités sont durables par nature** et visent à trouver des réponses toujours plus pertinentes aux besoins d'alimentation, de santé, de naturalité et de respect de notre environnement afin de mieux nourrir et protéger la planète.

Aujourd'hui plus que jamais, nous assumons notre responsabilité environnementale et sociétale, en nous engageant résolument dans la transition vers des modèles industriels plus respectueux de la planète et en nous efforçant de soutenir l'équité, la diversité et le bien-être au sein des communautés.

En ligne avec notre mission **Entreprendre ensemble pour mieux nourrir et protéger la planète**, nos champs d'action s'articulent principalement autour de trois piliers :

- **Prendre soin des femmes et des hommes** : en favorisant un environnement de travail sûr et inclusif, visant zéro accident et facilitant le développement professionnel de nos collaborateurs.
- **Produire durablement et entretenir des relations responsables** : en garantissant la sécurité alimentaire, la circularité de nos produits et des relations commerciales éthiques avec l'ensemble de nos parties prenantes.
- **Respecter notre environnement** : en recherchant l'atteinte de la **neutralité carbone** d'ici à 2050 notamment en réduisant notre empreinte carbone et en optimisant la gestion de nos ressources, de l'eau à la réduction des déchets. Notre objectif est de réduire de 20 % notre prélèvement d'eau entre 2022 et 2030 et de 30 % nos émissions de CO₂ sur les Scopes 1 et 2 entre 2019 et 2030. En parallèle, nous continuons d'affirmer notre position de partenaire majeur dans la transition agricole.

Chez Lesaffre, nous avons la volonté d'innover en intégrant systématiquement des valeurs sociétales et environnementales dans chacune de nos initiatives. Nous sommes conscients que notre entreprise, en étroite collaboration avec nos fournisseurs et partenaires, doit être actrice du changement et que la croissance ne peut être **profitable** dans le temps que si celle-ci est **durable et équitable**. L'innovation, la collaboration et les pratiques commerciales responsables sont essentielles pour façonner un avenir prospère et positif pour la société et la planète.

En 2023, nous avons poursuivi nos efforts en matière de RSE. Nous avons signé de nouveaux accords de partenariat, réalisé le calcul des émissions de CO₂ de notre Scope 3, et renforcé nos engagements pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre ainsi que notre consommation d'eau. De belles performances ont également confirmé l'efficacité de nos actions comme la baisse de notre taux d'incidents en 2023, démontrant notre détermination à assurer des environnements de travail sûrs pour nos collaborateurs.

Grâce à notre dialogue constant avec nos parties prenantes, nous avons renforcé la sensibilisation à nos initiatives RSE, collaborant étroitement pour un avenir plus sain et respectueux. Parallèlement, nous avons

poursuivi nos investissements industriels, respectant nos engagements, notamment par la réhabilitation de friches industrielles à Denain et Marquette-lez-Lille, où nous veillons à préserver la biodiversité et contribuons à la redynamisation économique.

À travers cette Déclaration de Performance

Extra-Financière (DPEF), nous souhaitons partager nos avancées en conformité avec l'ensemble des leviers et plans d'action que nous avons définis et sommes fiers de vous présenter nos succès et progrès. Nos actions ont d'ailleurs été récompensées par **une médaille d'argent EcoVadis**, témoignant de notre engagement en faveur de pratiques plus respectueuses vis-à-vis de l'Homme et de l'environnement. Nous continuons de nous engager pour révéler chaque jour le potentiel de la fermentation et des micro-organismes, contribuant à l'alimentation et à la santé humaine, animale et végétale.

Grâce à l'implication remarquable de nos collaborateurs et au rôle que joue chacun dans une quête vers l'excellence, ensemble, nous écrivons l'histoire d'un avenir où chaque individu est un acteur clé du changement.”

Brice-Audren RICHÉ,
Directeur Général, Lesaffre





Introduction

- 06 Notre histoire
- 10 Notre stratégie et notre modèle d'affaires
- 18 Notre gouvernance
- 21 Mise à jour de notre analyse de double matérialité ESG
- 26 Notre tableau de bord ESG

Prendre soin des femmes et des hommes



- 30 Améliorer la culture Sécurité afin de tendre vers le 0 accident
- 35 Favoriser l'engagement de nos collaborateurs en développant leur carrière au sein d'un environnement de travail sûr et inclusif
- 42 ECHO : un programme solidaire au carrefour de l'humain et de l'engagement

Produire durablement et entretenir des relations responsables avec nos partenaires



- 46 Garantir la sécurité alimentaire de nos produits tout en renforçant leur circularité
- 50 Entretenir des relations d'affaires éthiques avec l'ensemble des parties prenantes
- 53 Acheter des produits et des services durables auprès de fournisseurs responsables

Respecter notre environnement



- 58 Être acteur de la transition des pratiques agricoles en développant des solutions à impact positif
- 64 Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur
- 70 Réduire nos consommations d'eau en priorisant la diminution des prélèvements d'eau souterraine
- 72 Limiter les pollutions et favoriser l'économie circulaire

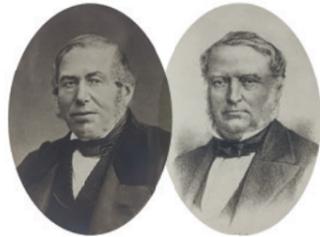
75 Annexes



Notre histoire

Acteur majeur mondial de la fermentation, nous cultivons depuis plus de 170 ans le vivant en explorant et en révélant chaque jour le potentiel infini de la fermentation et des micro-organismes. L'ensemble de nos collaborateurs à travers le monde collabore avec toutes nos parties prenantes afin de trouver des solutions aux besoins de nutrition, de santé et de respect de l'environnement. Une mission nous guide dans nos actions au quotidien : **Entreprendre ensemble pour mieux nourrir et protéger la planète.**

1853 Début de l'aventure



Alliance de Louis Lesaffre et de Louis Bonduelle pour la création d'une fabrique d'alcool de grains et de genièvre à Marquette-lez-Lille (Nord).

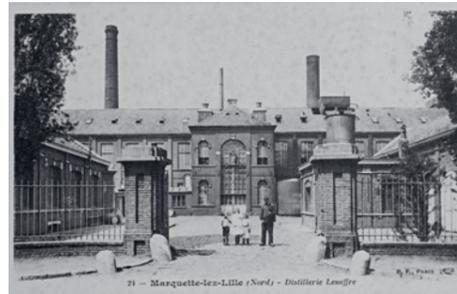
1895 Création de la marque L'hirondelle



Levure fraîche emblématique du Groupe, qui a inspiré le logo Lesaffre.

1923 Recentrage des activités sur la levure et le malt

Première utilisation de mélasses pour la production de levure à Marcq-en-Barœul, cessation de l'activité Alcool à Marquette-lez-Lille.



1963 Expansion européenne



Association avec la Società à Trentina Liéviti, fabrique de levure italienne qui marque le démarrage de l'implantation de Lesaffre à l'étranger.

1967 Association avec la FALA à Strasbourg



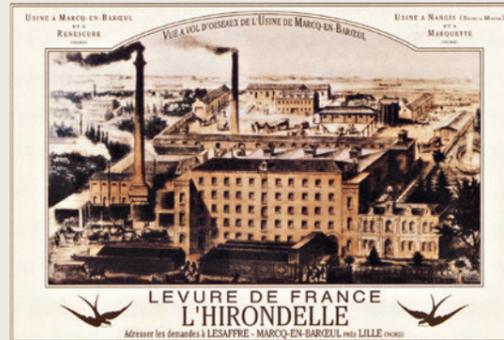
Signature d'un accord avec la FALA (Fabrique Alsacienne de Levure et d'Alcool) pour augmenter les capacités de production en France.

1971 Diversification dans les extraits de levures



Acquisition de Fould-Springer, à Maison-Alfort et développement d'une nouvelle expertise : la production d'extraits de levures.

1863 Acquisition d'un moulin à Marcq-en-Barœul



Transformé en distillerie, ce site est aujourd'hui la plus importante entité de production de levure au monde.

1973 Création de la première levure sèche instantanée



Lancement de la levure SAF-instant. Produit iconique de Lesaffre qui permet l'intensification des exportations du Groupe.

1974 Ouverture du premier Baking Center™



Début du concept de centres de démonstration des procédés de panification pour apprendre aux clients à faire du bon pain.

1981 Implantation au Mexique



Dans les années 80, Lesaffre et L'hirondelle traversent l'Atlantique et s'implantent au Mexique.

1989 En route vers l'Est



Suite à la chute du Mur de Berlin, acquisition des entités de production dans l'Est de l'Europe afin d'étendre le rayonnement du Groupe.

2001 Conquête du marché nord-américain



Acquisition de Red Star Yeast & Products aux États-Unis où Lesaffre devient un acteur majeur sur les marchés de la levure de boulangerie.

Implantation en Chine



Achat de la levurerie de Ming Guang pour servir les clients de ce vaste pays.

2015 Accélération du développement des activités Nutrition & Santé



Acquisition de Gnosis, spécialiste de la fermentation microbienne et de la purification de molécules issues de levures et de bactéries.

2023 Lesaffre fête ses 170 ans !



Comment les solutions Lesaffre participent à votre alimentation et à votre bien-être tout au long de la journée ?



BAKING WITH LESAFFRE

7H45

Savourer une baguette croustillante pour le petit-déjeuner

Nous développons des levures et des levains essentiels aux boulangers.

Agrauxine by Lesaffre

10H15

Faire une pause en dégustant un jus de pomme

Nous proposons des biosolutions pour une agriculture plus durable.

Biospringer by Lesaffre

12H00

Partager un déjeuner en famille

Nous proposons une gamme d'ingrédients améliorant le goût, les propriétés organoleptiques et le profil nutritionnel des aliments.

Procelys by Lesaffre

12H30

Terminer le repas par un yaourt produit à l'aide de ferments lactiques et qui contient tous les bienfaits des bactéries probiotiques

Nos experts travaillent pour soutenir la production d'ingrédients présents dans la composition des aliments issus de la fermentation.

Phileo by Lesaffre

13H45

Profiter d'une balade avec son chien

Nous utilisons des micro-organismes pour améliorer la nutrition et la santé digestive des animaux.

Leaf by Lesaffre

15H00

Faire le plein

Nous produisons des solutions durables issues de la fermentation pour remplacer les molécules d'origine pétrolières.

Ennolys by Lesaffre

16H00

Se régaler d'une glace à la vanille pour le goûter

Nous produisons par fermentation des molécules aromatiques naturelles, des bactéries et des enzymes, et proposons des services de développement et production à façon.

Gnosis by Lesaffre

18H00

Pratiquer une activité physique

Nous concevons des ingrédients actifs en tirant parti des micro-organismes afin d'améliorer la santé et le bien-être humains.

LIS by Lesaffre

19H30

Déguster un burger vegan

Nous transformons et séchons des milliers d'ingrédients alimentaires en poudre, pour les rendre faciles d'utilisation.

Fermentis by Lesaffre

20H30

Boire un verre entre amis

Nous proposons des solutions de fermentation innovantes dédiées aux boissons fermentées comme la bière, le vin, les spiritueux ou le kombucha.



Notre stratégie et notre modèle d'affaires



Une stratégie au service d'une mission commune : *Entreprendre ensemble pour mieux nourrir et protéger la planète*

Dans un contexte de croissance rapide de la population mondiale, de moindre disponibilité de terres agricoles, d'eau de qualité et d'événements climatiques extrêmes et chroniques, notre ambition à travers nos produits est de réussir à **nourrir sainement le plus grand nombre de personnes pour préserver leur capital santé et leur qualité de vie.**

Face à la recrudescence des maladies infectieuses et autres affections touchant les humains, les animaux et leur environnement, il apparaît plus que jamais nécessaire d'unir les efforts des différents secteurs agissant pour

la santé du **vivant** afin de prévenir efficacement ces risques. L'approche **"One Health"** développée par l'Organisation Mondiale de la Santé est essentielle pour Lesaffre. Elle considère la santé humaine, animale et environnementale comme une entité unique où hommes et animaux partagent les mêmes écosystèmes. Nos différentes filiales ou Business Units travaillent de concert pour résoudre les enjeux de suffisance et de sécurité alimentaire, mais aussi de contrôle des zoonoses (maladies qui peuvent se propager entre les animaux et

les humains) et de lutte contre l'émergence des résistances aux antibiotiques.

Notre ambition est de maintenir nos engagements dans l'approche "One Health" et d'encourager le partage d'expertises entre nos équipes mais aussi avec nos partenaires.

Nos secteurs d'activité, nos catégories de produits et notre positionnement sur le marché

Nos deux activités : panification et nutrition-santé et biotech

1. LA PANIFICATION :

réfèrent de la fermentation en panification depuis 1853, nous pensons que le pain et les produits de panification, sources de protéines végétales et aliments de première nécessité à moindre coût, font partie des solutions les plus prometteuses pour nourrir la population mondiale croissante de manière saine et durable. Dans chacun des 180 pays où nous sommes présents, **"Baking with Lesaffre"** contribue à la nutrition des populations locales en apportant aux boulangers des solutions indispensables à la réalisation de pain. De la conception de nos produits à leur livraison, nous nous efforçons d'apporter aux boulangers trois bénéfices majeurs :

– **La nutrition** : nous veillons à ce que le pain soit une source de nutrition permettant la réduction des quantités de certains ingrédients, tels que le sel, les graisses et le sucre, et permettant l'ajout d'autres, notamment des vitamines et des minéraux.

– **Le bien-être** : nous nous assurons que le pain, consommé tous les jours dans de nombreux pays du monde, soit un moyen d'apporter des bienfaits à des groupes spécifiques de la population, comme les enfants, les personnes âgées et les femmes enceintes.

– **Les régimes alimentaires** : nous nous appliquons à ce que le pain permette de soutenir les différents choix diététiques des consommateurs d'aujourd'hui, comme le végétalisme, ainsi que les exigences en matière de santé, comme les produits sans gluten. Nous nous engageons également à fournir des produits respectueux des engagements religieux.

2. NOTRE ACTIVITÉ NUTRITION-SANTÉ

ET BIOTECH s'articule autour des solutions du goût, du bien-être et de la santé et des solutions à destination des biotechnologies industrielles.

2.1. Le goût et le plaisir alimentaire au travers de nos filiales Fermentis, Biospringer et Ennolys : nos levures et dérivés de levures ainsi que nos molécules d'arômes naturels visent à renforcer les goûts et les arômes de nombreux types d'aliments, tandis que nos levures de fermentation permettent d'améliorer le caractère gustatif de la bière, du vin, des spiritueux et de toutes les boissons fermentées.

– **Fermentis** propose à l'industrie des boissons une gamme de solutions de fermentation alcoolique innovantes, parmi lesquelles la levure occupe une place prépondérante.

– **Biospringer** offre aux producteurs d'aliments et de boissons une gamme d'extraits de levure afin d'améliorer le goût, d'équilibrer le profil nutritionnel et de créer des alternatives alimentaires végétales et végétariennes.

– **Ennolys** produit des molécules aromatiques naturelles par voie microbiologique à destination des aromaticiens et aux industriels de l'agro-alimentaire.

2.2. Nos filiales Gnosis, Phileo et Agrauxine élaborent des solutions pour le bien-être et la santé humaine, animale et végétale.

– **Gnosis** développe trois types de produits permettant d'améliorer le bien-être et la santé humaine : les compléments alimentaires, les produits pharmaceutiques et les aliments fonctionnels. Gnosis commercialise ses produits sur cinq marchés spécifiques : la santé immunitaire, la santé digestive,

la mobilité et la santé des articulations, la reproduction et la santé des femmes, et la santé cognitive.

– **Phileo** développe cinq lignes de produits afin de renforcer la performance des élevages tout en servant le bien-être et la santé des animaux : levures probiotiques, bactéries, fractions de levure, ingrédients actifs et protéines fonctionnelles.

– **Agrauxine** développe trois types de solutions destinées à protéger les cultures agricoles, améliorer les rendements et optimiser la nutrition : les produits de biocontrôle, les biostimulants et les produits de bionutrition, offrant ainsi des alternatives potentielles aux engrais et produits phytosanitaires d'origine chimique.

2.3. Nos filiales LIS, Procelys et Leaf s'adressent aux marchés des biotechnologies industrielles.

– **LIS** offre aux producteurs d'ingrédients alimentaires un large éventail de technologies de séchage par atomisation, sous vide, granulation, micro-encapsulation, qui les aident à transformer des ingrédients alimentaires, nutraceutiques, pharmaceutiques ou cosmétiques en poudre.

– **Procelys** développe et commercialise pour les industries de la biotechnologie, des nutriments de fermentation à utiliser dans les biopharmaceutiques, les cultures alimentaires et les probiotiques, les bio-ingrédients et les produits chimiques renouvelables.

– **Leaf** propose une gamme de levures et dérivés de levures sur les marchés de l'éthanol traditionnel et cellulosique afin de réduire la dépendance aux énergies fossiles.



Notre modèle d'affaires

Nos défis

- Participer à la lutte contre le dérèglement climatique
- Contribuer à un modèle agricole en transformation
- Mieux nourrir une population en croissance rapide
- Limiter l'utilisation des ressources naturelles

Nos atouts

- Nous sommes un acteur majeur de la fermentation
- Notre présence géographique sur tous les continents permet une proximité avec nos clients et les matières premières
- Notre actionnariat familial permet une vision à long terme



Réussir à *nourrir sainement* le plus grand nombre de personnes pour *préserver et améliorer leur capital santé et leur qualité de vie*



Nos ressources

Groupe familial de 170 ans avec des actifs financiers solides

Économique

- 80% des Capex consacrés à l'appareil productif
- Relations commerciales dans 185 pays

Production

- 80 sites de production
- 88 % du chiffre d'affaires issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI (Global Food Safety Initiative)

Intellectuelles

- 187 familles de brevets au niveau du Groupe pour 2 844 brevets en examen ou délivrés
- 1 100 marques

Scientifiques

- 700 experts R&D développent les micro-organismes
- 63 centres applicatifs (51 Baking Center™, 12 culinary centers) et 9 laboratoires d'analyse sensorielle

Humaines

- 10 751 collaborateurs
- 96 nationalités

Environnementales

- Sucriers, amidonniers, éléments constitutifs (acides), eau, énergie

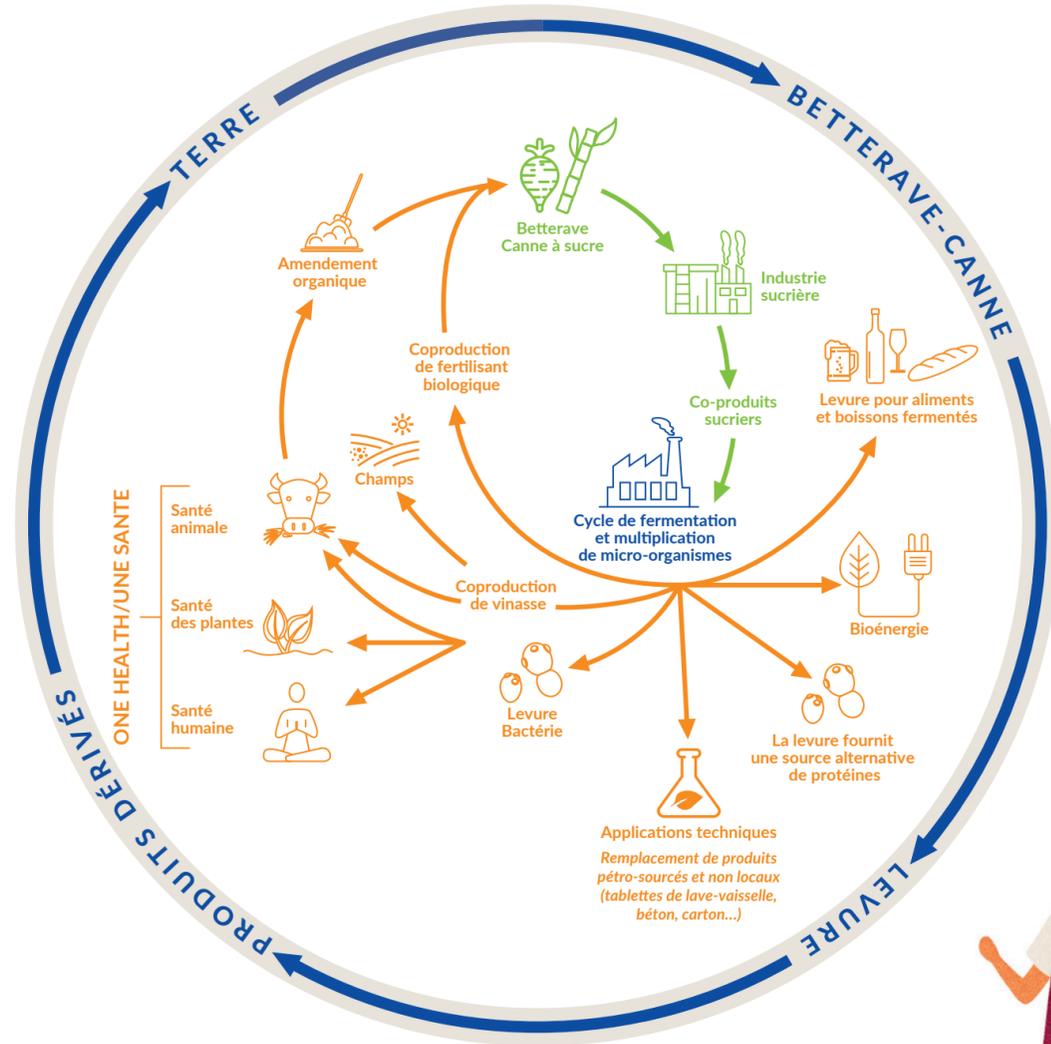
Partenariats

- 90 partenariats internationaux



La fermentation, cœur de notre activité

Nos secteurs d'activité



Notre chaîne de valeur

- Amont
- Opérations
- Aval



Valeur créée partagée

Valeur sociétale

- 1 pain sur 3 dans le monde est fabriqué avec de la levure Lesaffre
- Lutte contre l'antibiorésistance
- Réduction de l'utilisation de pesticides de synthèse
- Médaille d'argent EcoVadis
- Présence dans 160 associations professionnelles dans le monde
- Programme de mécénat ECHO : 1 230 collaborateurs engagés dans un projet solidaire

Patrimoine humain

- 1 597 recrutements
- 775 collaborateurs ont évolué
- +67 % d'heures de connexion à la plateforme d'e-learning vs 2022

Valeur économique

- 3 milliards de CA
- 29 % des investissements consacrés aux nouvelles capacités de production

Valeur intellectuelle

- 250 brevets déposés et 330 renouvellements
- 47 communications scientifiques

Valeur environnementale

- Réduction de 4 % du prélèvement d'eau vs 2022
- Réduction de 3 % des gaz à effets de serre (Scopes 1 & 2) vs 2022
- Réalisation de plusieurs familles d'Analyse de Cycle de Vie
- Valorisation de nos co-produits en amendement organique
- Réduction de l'utilisation de pesticides et d'antibiotiques grâce à nos produits

Nos parties prenantes

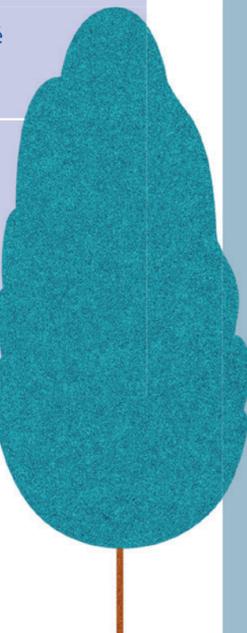
Pour nos clients, nos partenaires, associations et ONG

Pour nos collaborateurs

Pour nos actionnaires investisseurs, pouvoirs publics

Pour la communauté scientifique

Pour la société civile en général





Notre valeur ajoutée

VALEUR ÉCONOMIQUE

**Pour nos clients :
des solutions
concrètes
en perpétuelle
amélioration**

Notre excellence industrielle accompagne le développement de nos clients sur leurs marchés en mettant à leur service toute l'étendue de notre expertise dans les domaines de la fabrication, fermentation et transformation des levures et des bactéries : R&D, pilotes et outils industriels de pointe, démarche qualité exigeante, politique commerciale de proximité.

VALEUR INTELLECTUELLE ET SCIENTIFIQUE

**Pour la science :
un développement
constant de la
Recherche et
Développement**

Les femmes et les hommes qui travaillent chez Lesaffre cherchent continuellement à développer le potentiel infini de la fermentation pour en faire profiter l'humanité. L'étude des micro-organismes est notre quotidien. En 2023, nous avons participé à la rédaction de 47 communications scientifiques incluant des articles, des communications orales ainsi que des posters. Notre Groupe compte 187 familles de brevets et 2 844 brevets vivants

en examen ou délivrés. Le portefeuille Marquesdu Groupe représente 7 300 enregistrements, 1 100 marques, 330 renouvellements et 250 dépôts par an.

PATRIMOINE HUMAIN

**Pour nos salariés :
un accompagnement
pour développer
leurs compétences**

541 collaborateurs ont évolué au sein de Lesaffre en 2023 (créations de poste, remplacements et extensions de périmètre). Cette même année, 1 625 recrutements ont été réalisés : 775 opérateurs et superviseurs des opérations industrielles (production, soutien industriel) et 850 employés parmi lesquels 48 % sont des femmes. Des formations techniques et/ou managériales sont organisées dans nos différentes activités et aussi à travers notre université d'entreprise, l'Institut Léon Lesaffre.

VALEUR SOCIÉTALE

**Pour la population
mondiale :
des solutions pour
améliorer la santé
et le bien-être**

Nos produits favorisent l'accès à une alimentation saine et durable, en améliorant la qualité nutritive et gustative des aliments.

Cela se traduit par la réduction de la teneur en sel et l'augmentation de l'apport protéique dans nos produits. Nous développons également des produits pour améliorer la performance des élevages tout en veillant au bien-être et à la santé des animaux.

VALEUR ENVIRONNEMENTALE

**La société civile
générale :
un engagement partagé
pour le respect
de l'environnement**

Destinées à l'agriculture et l'élevage, nos solutions favorisent la diminution du recours aux pesticides et aux fertilisants minéraux tout en contribuant à valoriser nos produits dérivés. De plus, nos probiotiques et produits issus de levures présentent de nombreux effets bénéfiques sur la nutrition et la santé des animaux et contribuent à lutter contre les risques d'antibiorésistance chez l'Homme.



L'IMPACT POSITIF DE NOS PRODUITS POUR L'ALIMENTATION ET LA SANTÉ HUMAINE

Proportion de pains
dans le monde
fabriqués avec de
la levure Lesaffre :

1 pain sur 3

Nombre de consommateurs
touchés par la réduction
de sel grâce aux ingrédients
de levure Biospringer :

**133 millions
DE CONSOMMATEURS**

De la terre à la terre : un merveilleux exemple d'économie circulaire

Nous avons identifié, depuis longtemps, le jus concentré de betterave sucrière comme un excellent agent pour la culture de la levure. Notre production de levure commence avec les betteraves sucrières, qui sont transformées en sucre blanc et en divers sirops avant d'être utilisées pour créer nos substrats de fermentation. Ces éléments sont soigneusement sélectionnés et mélangés pour produire le milieu de culture sur lequel les cellules de levure vont pouvoir se multiplier. Une fois la crème de levure récoltée, nous recueillons la partie résiduelle

de ces substrats et la transformons en une gamme de produits qui répondent à des spécifications très précises. Ce processus est un merveilleux exemple d'économie circulaire. Nous utilisons en effet nos produits dérivés comme engrais naturels, afin d'être pulvérisés sur les champs de betteraves d'où ils proviennent, pour stimuler la croissance des futures betteraves. D'autres substances peuvent, sur ce même principe, être transformées pour nourrir les ruminants et/ou utilisées comme matière première pour les épandages.



Un dialogue constant avec nos parties prenantes

Nous sommes conscients qu'une entreprise doit prendre en compte les intérêts et les attentes des parties prenantes pour assurer sa pérennité. C'est pourquoi nous dialoguons régulièrement avec chacune de nos parties prenantes.

Relations avec nos parties prenantes		En 2023
Nos clients	Nous prenons en compte les attentes de nos clients en matière de développement durable, développons des partenariats de Recherche et Développement et proposons un accompagnement personnalisé.	Voir Introduction "Notre stratégie et notre modèle d'affaires" – p.10 Voir Enjeu "Produits, services et éco-conception" – p.22/26-27 Voir Enjeu "Agriculture durable et biodiversité" – p.23/26-27
Les agences de notation extra-financières	Nous échangeons régulièrement avec les agences de notation extra-financières.	<ul style="list-style-type: none"> Nous avons obtenu la médaille d'argent EcoVadis en 2023. Nous sommes accompagnés par Nexio et Sedex afin d'identifier nos axes d'amélioration en matière de transparence RSE. Nous avons participé publiquement au processus du CDP en tant qu'organisation déclarante. Certaines filiales répondent aux questionnaires CDP Water et Climat.
Les organisations de la société civile	Nous établissons des partenariats avec le tissu associatif local via le programme ECHO qui rassemble les actions de mécénat du Groupe.	<ul style="list-style-type: none"> Nos bénéficiaires ont différents profils : ONG, écoles, associations, des musées, banques alimentaires... Quelques exemples : Croix Rouge, Emmaüs, People in Need, Unicef, Maison Chance, Cravate Solidaire, Arca De Crecer. Voir "Programme ECHO" – p.42 <ul style="list-style-type: none"> Les CSR Awards sont un événement interne qui permettent à nos filiales de mettre en lumière leurs projets RSE.
Les associations professionnelles	Nous sommes présents dans 160 associations dans le monde.	<ul style="list-style-type: none"> Les plus importantes sont : Cofalec, Eurasyp, ANIA, Fedima, IFIF, FEFANA, IPA et IMBA.
Nos fournisseurs	Nous échangeons avec nos fournisseurs et nous diffusons nos exigences en matière d'achats responsables.	Voir Enjeu "Achats responsables" – p.22/26-27
Nos collaborateurs	Nous mettons en place des dispositifs au service de nos collaborateurs afin de garantir leur santé et leur sécurité, de développer leurs compétences et leurs carrières, et d'assurer leur bien-être au travail.	Voir Enjeu "Santé Sécurité" – p.22/26-27 Voir Enjeu "Formation, développement et environnement de travail" – p.22/26-27
Notre actionnariat	Nous entretenons une relation de confiance avec nos actionnaires.	<ul style="list-style-type: none"> Le rapport de gestion contenant la DPEF est arrêté par le Conseil d'Administration et présenté aux actionnaires réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour approbation. Nous collaborons au Courrier de l'Hirondelle, revue destinée aux actionnaires qui paraît 3 fois par an.
Les pouvoirs publics	Les Directeurs Généraux locaux ont la responsabilité d'entretenir de bonnes relations avec les pouvoirs publics locaux.	
La communauté scientifique	Nous nous positionnons comme un groupe de recherche et d'ingénierie de pointe en plus de nos activités industrielles. Nous dialoguons et collaborons avec de nombreux centres de recherche à travers le monde.	Voir Introduction "Notre stratégie et notre modèle d'affaires" – p.10 Voir Enjeu "Produits, services et éco-conception" – p.22/26-27 Voir Enjeu "Agriculture durable et biodiversité" – p.23/26-27



Notre gouvernance

Une structure de gouvernance à tous les niveaux du Groupe pour soutenir nos engagements de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE)

Plusieurs organes structurent la gouvernance RSE du Groupe. Les membres de la gouvernance sont amenés à jouer un rôle capital en veillant à la manière dont les enjeux Environnement, Social, Gouvernance - ESG influencent les risques, la performance et l'accès aux capitaux de l'entreprise, face à l'attention croissante des parties prenantes.

Le Conseil d'Administration s'est doté de différents comités : audit et risques, nomination, rémunération et gouvernance, stratégie et investissement et enfin, un comité entièrement consacré aux thématiques de la RSE. Le Conseil d'Administration s'assure de la prise en compte des enjeux de durabilité matériels et des Impacts, Risques et Opportunités (IRO) dans le cadre du développement économique du Groupe. Il approuve chaque année la présente Déclaration de Performance Extra-Financière (DPEF). Certains membres du Conseil d'Administration sont particulièrement avertis sur les sujets RSE.

Le Comité RSE et Relations aux actionnaires examine les impacts, risques et opportunités majeurs identifiés dans le cadre de l'exercice de la double matérialité. Il revoie les

plans d'action proposés au regard des engagements environnementaux, sociaux et gouvernance de l'entreprise. Ce comité est composé de 5 membres dont 2 experts externes au Conseil d'Administration et s'est réuni 4 fois en 2023.

La Direction Générale valide les enjeux de durabilité matériels, les politiques RSE, les plans d'actions, les objectifs et les métriques ESG, et effectue le suivi de l'avancement de la stratégie Développement Durable du Groupe. Elle propose cette DPEF au Conseil d'Administration et maintient des échanges réguliers avec les membres du comité RSE du Comité Exécutif afin de suivre la mise en œuvre des plans d'action et l'atteinte des objectifs.

Le groupe RSE du Comité Exécutif est composé de treize membres issus de différents métiers et directions se réunissant tous les 2 mois. Sa mission est d'identifier et d'évaluer les enjeux de durabilité matériels pour le Groupe en matière d'impacts, de risques et d'opportunités et de les communiquer à la Direction Générale du Groupe. Il a également pour rôle de proposer à la Direction Générale du Groupe et au Comité

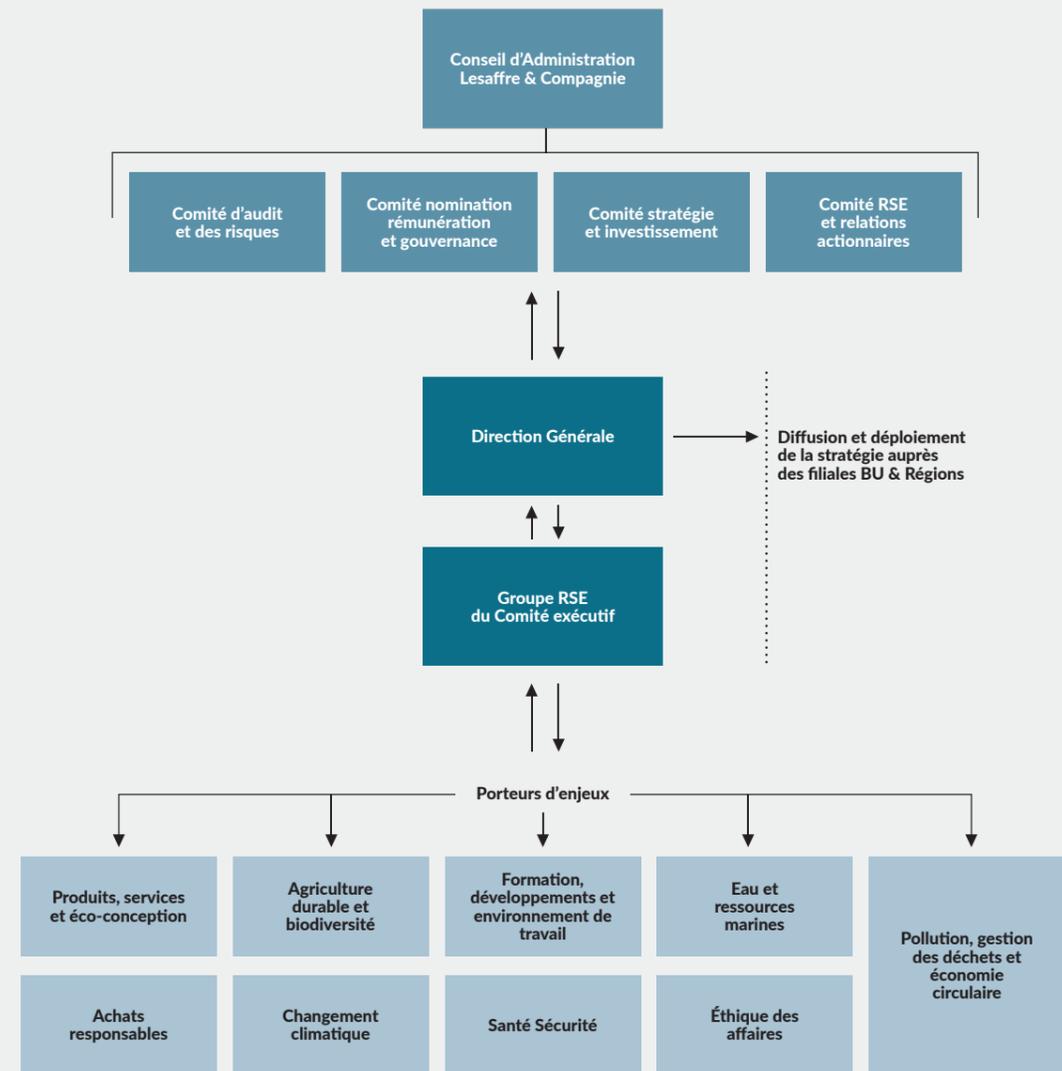
exécutif, pour approbation : les politiques RSE, les plans d'action, les objectifs ainsi que les métriques environnementales, sociales et gouvernance (ESG) tout en s'assurant de leur déploiement tout au long de la chaîne de valeur du Groupe.

Chaque porteur d'enjeux matériels a constitué un groupe de travail pour réfléchir aux engagements et à leur mise en œuvre.

La Direction Financière porte le sujet de la taxonomie européenne visant à favoriser les investissements durables et est impliquée dans plusieurs organes de gouvernance.

La Direction des Opérations supervise les plans d'amélioration nécessitant des investissements en production.

Les directions des Régions, des filiales et des Business Units participent, en co-construction avec le Groupe, à l'élaboration des plans d'action, des objectifs et des métriques environnementales, sociales et gouvernance (ESG). Elles sont chargées de les adapter à leurs activités et de s'assurer de leur déploiement opérationnel.



Une procédure de gestion des risques et contrôle interne visant à intégrer les enjeux ESG

Les enjeux ESG ont été intégrés dans le processus de cartographie des risques.

6 risques sur les 19 risques majeurs identifiés sont liés au développement durable : dommages environnementaux, risque de sécurité, défaut de qualité, changement climatique, éthique des affaires et détérioration de la gestion des talents.

Afin de mener à bien l'identification des principaux risques extra-financiers dans le cadre de la DPEF, nous avons utilisé une méthodologie similaire à celle employée dans la cartographie des risques du Groupe.



Mise à jour de notre analyse de double matérialité ESG

2022 aura été une année charnière dans l'évolution de la politique RSE du Groupe. Afin de renforcer les synergies entre notre stratégie et les attentes croissantes de nos parties prenantes en matière de durabilité, nous avons entrepris la mise à jour de notre analyse de matérialité, dont la dernière version datait de 2018, selon le principe de la double matérialité.

Une méthodologie robuste d'identification et d'évaluation des Impacts, Risques et Opportunités

Nous avons tout d'abord établi une liste d'enjeux ESG pertinents vis-à-vis de notre secteur d'activité en prenant en compte les thématiques requises dans le cadre des réglementations actuelles et futures (NFRD¹, CSRD², Taxonomie Verte européenne), les sujets identifiés par les initiatives internationales de reporting (MSCI³, SASB⁴, GRI⁵) et les attentes de nos parties prenantes.

Nous avons conduit une consultation de près de 40 parties prenantes internes et externes afin d'évaluer la matérialité de l'ensemble de ces enjeux de durabilité au regard des activités du Groupe. Les parties prenantes internes (Directions fonctionnelles, Directions générales de Business Unit, Directions régionales, Comex) ont évalué la matérialité d'impact⁶ et la matérialité économique⁷ à partir de deux notes visant à refléter la gravité et la fréquence de chacun des 21 enjeux identifiés. Les parties prenantes externes (clients, fournisseurs, investisseurs, ONG, membres indépendants du Comité Actionariat & RSE externes) ont uniquement évalué la matérialité d'impact pour refléter conjointement la gravité et la fréquence de chacun de ces enjeux.

En 2023, nous avons réalisé la mise à jour de cette analyse de double matérialité en menant deux chantiers parallèles pour consolider les engagements publiés dans la DPEF et aligner la double matérialité avec les attentes réglementaires les plus récentes.

Nous avons effectué une revue exhaustive de nos 9 enjeux en rattachant nos engagements à l'ensemble des Sustainability Matter couverts par les 12 normes de la CSRD.

En parallèle des ateliers, les Impacts, Risques et Opportunités (IRO) ont été travaillés et redéfinis afin d'identifier, pour chaque enjeu les points clés inhérents aux activités du Groupe.

Ce travail a permis d'identifier les IRO qui feront l'objet d'une cotation en 2025 afin de définir plus précisément la matérialité de chaque enjeu.

-
- 1 – **Non-Financial Reporting Directive** : directive sur le reporting extra-financier, actuellement en vigueur, adoptée par l'Union européenne en 2014 et transposée dans le droit français en 2017.
 - 2 – **Corporate Sustainability Reporting Directive** : directive sur le reporting de durabilité adoptée par l'Union européenne en 2022 – elle remplacera la NFRD à partir de sa date d'entrée en vigueur.
 - 3 – **Morgan Stanley Capital International** : institution financière publiant des indices boursiers dont certains classements ESG.
 - 4 – **Sustainability Accounting Standards Board** : organisation à but non lucratif fondée en 2011 pour développer des normes comptables de durabilité.
 - 5 – **Global Reporting Initiative** : organisation non gouvernementale créée en 1997 pour établir un référentiel d'indicateurs de durabilité.
 - 6 – **La matérialité d'impact** désigne l'impact potentiel ou réel, négatif ou positif, de l'entreprise sur l'environnement et la société.
 - 7 – **La matérialité économique** désigne les effets économiques réels ou potentiels, positifs ou négatifs, liés à l'environnement et la société qui affectent la position et la performance de l'entreprise.



Pilier
Prendre soin des femmes et des hommes

Enjeux	Sous-enjeux	Principaux impacts	Exemple de risques clés potentiels
Santé Sécurité	Santé et Sécurité	Impacts sur la santé et la sécurité des collaborateurs liés à l'environnement de travail (blessures, décès, maladies)	Perte de productivité en cas d'absences, arrêts et/ou turnover important des employés (OPEX)
Formation, développement et environnement de travail	Attraction des talents Marque Employeur et recrutements	Impacts sur la qualité du travail réalisé et impacts sur les conditions de travail des salariés en surcharge de travail	Risques de marché liés à la pénurie de talents du fait de la tension sur le marché de l'emploi, des nouvelles attentes des jeunes générations et de l'évolution des modes de travail
	Développement des compétences et des carrières	Renforcement de l'engagement et donc de la rétention des collaborateurs	Manque d'engagement des salariés entraînant une baisse de la productivité et de la rentabilité. Turnover important entraînant la baisse de l'activité, une perte de savoir-faire, une augmentation des coûts de formations
	Environnement de travail diversité, dialogue social, santé, conditions de travail	Amélioration du bien-être des travailleurs, sentiment de valorisation dans un environnement inclusif, favorisant un sentiment d'appartenance	Risque de non-conformité réglementaire sur les conditions de travail. Manquement au devoir de vigilance en matière de droits humains (directive européenne, loi française sur le devoir de vigilance)



Pilier
Produire durablement et entretenir des relations responsables avec nos partenaires

Enjeux	Sous-enjeux	Principaux impacts	Exemple de risques clés potentiels
Produits, services et éco-conception	Innovation et circularité des produits et services	Dégradation de l'environnement liée à l'extraction/fabrication des ressources pour la construction, restructuration et/ou rénovation des sites : utilisation de ressources rares, polluantes, émissives... (ex : fer, acier, bois, béton...)	Hausse des coûts d'approvisionnement en matières premières en raison de l'épuisement des ressources et/ou de catastrophes climatiques et/ou l'augmentation des contraintes réglementaires et de marché sur l'ESG (OPEX)
	Qualité et sécurité de nos produits et services	Traçabilité des produits et accès à l'information entraînant la possibilité d'un choix éclairé des consommateurs vers des produits en lien avec leur régime alimentaire (produits végan, bio, sans gluten...), et soutenant l'agriculture durable	Manquement à la réglementation en matière de sécurité et qualité alimentaire des produits
Éthique des affaires	Lutte contre la corruption	Impacts sur la conduite des affaires (corruption, libre concurrence, restrictions et sanctions commerciales)	Poursuites judiciaires et mise en demeure pour non-respect des lois et convention anti-corruption (e.g. loi Sapin II, Bribery Act, FCPA)
Achats responsables	Gestion des risques fournisseurs	Impacts sur les produits (disponibilité des ressources), les fournisseurs (droits humains) et les clients (santé et sécurité)	Risque lié à la chaîne d'approvisionnement (réglementaire, sanitaire, environnemental, manifestation populaire ou grève) entraînant une augmentation des coûts



Pilier
Respecter notre environnement

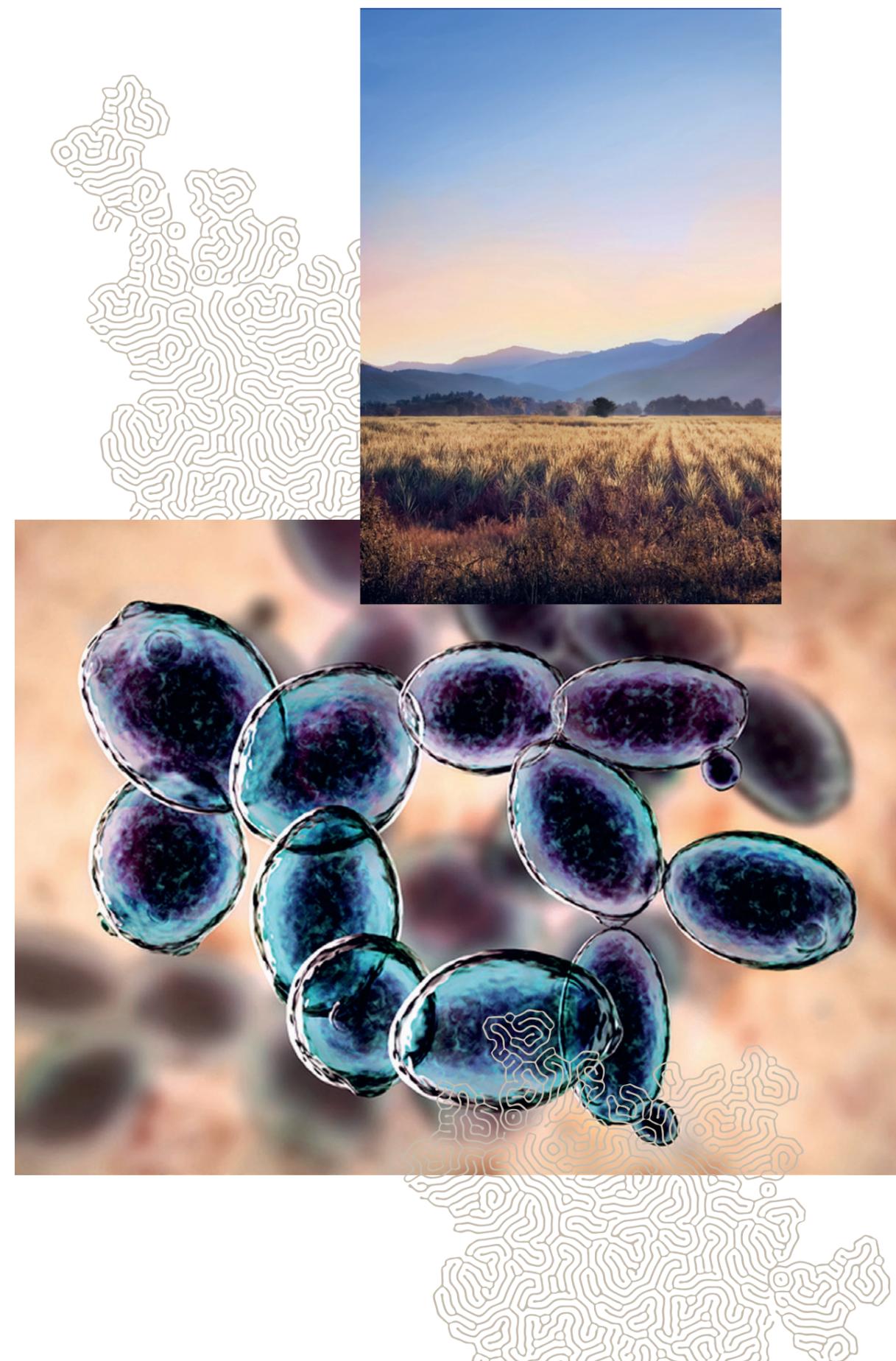
Enjeux	Sous-enjeux	Principaux impacts	Exemple de risques clés potentiels
Agriculture durable et biodiversité	Biodiversité	Fragilisation des écosystèmes à proximité des sites de production liée à la consommation d'eau et à l'artificialisation des terres impactant directement l'état des espèces	Dégradation et changement d'affectation des sols : difficultés de développement de l'activité agricole liées à l'artificialisation des sols et à la hausse du coût du foncier agricole
	Agriculture durable	Contribution à la protection des organismes vivants et des ressources alimentaires via la mise en marché de produits plus sains (biocontrôles, bionutrition, biostimulation, probiotiques)	Augmentation des coûts des matières premières liée à l'inflation, la mise en conformité chez le fournisseur (ex : directive européenne sur les pesticides, déforestation...), la raréfaction des produits, la diminution des rendements agricoles dues au changement climatique, à l'affaiblissement des espèces ressources et à la hausse des coûts de production
Changement climatique	Adaptation	Émissions de GES (Gaz à Effet de Serre) entraînant l'accroissement des événements climatiques extrêmes tels que les inondations, canicules... impactant l'ensemble des populations (ex : santé, difficulté d'accès aux produits de première nécessité, famine, conditions de vie dégradées) et la nature /les écosystèmes (ex : destruction, dégradation des écosystèmes)	Événements climatiques extrêmes pouvant engendrer des interruptions temporaires de la production, avec des impacts financiers directs mais également pouvant affecter le personnel et la productivité ou encore causer des dommages matériels sur les bâtiments et blesser les employés
	Atténuation	Contribution à la création d'emplois, pour soutenir ainsi les communautés locales et contribuer à l'économie locale	Coûts d'adaptation aux exigences environnementales plus strictes (réduction des émissions de GES, amélioration de l'efficacité énergétique)
Eau et Ressources marines	Consommation d'eau	Pollution et déstabilisation des écosystèmes des cours d'eau dans lesquels Lesaffre rejette ses eaux (usées ou non) pouvant engendrer des discontinuités écologiques et impacter in fine les ressources marines	Risque de restriction de consommation d'eau dans les sites de production au regard de restrictions étatiques (OPEX)
Pollution et gestion des déchets	Substances préoccupantes	Dégradation des ressources naturelles et de la biodiversité/des écosystèmes ainsi que de la santé humaine à proximité des sites de production par contamination des eaux et des sols par des substances préoccupantes/très préoccupantes	Perturbation des approvisionnements, disruption d'activité : pénuries de matières premières dues à des restrictions d'utilisation de certaines substances (ex : néonicotinoïdes)
	Pollution de l'air et du sol	Développement de l'agroécologie, de l'agriculture biologique et de la conservation des sols limitant l'utilisation de pesticides et participant à une agriculture durable	Investissements importants pour aligner les sites de production aux normes anti-pollution
	Déchets	Dégradation de l'environnement et de la biodiversité, voire de la santé humaine au travers de la pollution générée par la non ou mauvaise gestion des déchets en fin de vie sur les sites	Augmentation des coûts opérationnels due aux transports des déchets et/ou à des surcoûts de non-conformité ou des investissements de mise en conformité sur les sites Lesaffre concernant la gestion des déchets



9 enjeux de durabilité matériels, socle de notre politique RSE

Notre mission

 <p>Entreprendre ensemble</p>	 <p>pour mieux nourrir</p>	 <p>et protéger notre planète</p>
<p>Prendre soin des femmes et des hommes</p>	<p>Produire durablement et entretenir des relations responsables avec nos partenaires</p>	<p>Respecter notre environnement</p>
<ul style="list-style-type: none"> – Santé Sécurité Améliorer la culture sécurité afin de tendre vers le 0 accident – Formation, développement et environnement de travail Favoriser l'engagement de nos collaborateurs en développant leur carrière au sein d'un environnement de travail sûr et inclusif 	<ul style="list-style-type: none"> – Produits, services et éco-conception Garantir la sécurité alimentaire de nos produits tout en renforçant leur circularité – Éthique des affaires Entretenir des relations d'affaires éthiques avec l'ensemble des parties prenantes – Achats responsables Acheter des produits et des services durables auprès de fournisseurs responsables 	<ul style="list-style-type: none"> – Agriculture durable et biodiversité Être acteur de la transition des pratiques agricoles en développant des solutions à impact positif – Changement climatique Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur – Eau et ressources marines Réduire nos consommations d'eau en priorisant la diminution des prélèvements d'eau souterraines – Pollution et gestion des déchets et économie circulaire Limiter les pollutions et favoriser l'économie circulaire
 	   	     



Notre tableau de bord ESG

La récente mise à jour de notre analyse de double matérialité a permis la structuration de notre politique RSE et de la définition de ses principales lignes directrices, plans d'action, objectifs et indicateurs clés de performance. Ce travail stratégique est toujours en cours, et mobilise chaque direction fonctionnelle et opérationnelle du Groupe et membre du groupe RSE du Comité Exécutif ainsi que les porteurs d'enjeux pour parvenir à une feuille de route plus aboutie et robuste. La plupart des objectifs sont donc toujours en cours de définition, et plusieurs indicateurs clés de performance identifiés seront mesurés et consolidés à court terme.

Axe de la politique RSE	Enjeux & engagement clé	Lignes directrices	Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats 2022	Résultats 2023	Variation en (%) ou point	
 <p>Prendre soin des femmes et des hommes</p>	Santé et Sécurité des employés Améliorer la culture sécurité afin de tendre vers le 0 accident	Garantir et renforcer l'application des 10 principes fondamentaux de la sécurité au niveau du Groupe et pour tous les sites	Réduire le taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre (TF2r excluant les first aids) à 5 d'ici 2024	< 5	T4 2024	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre (TF2r excluant les first aids)	6,93	6,34	-9 %	
			Mesurer le TF3 afin de prévenir les incidents et les soins minimes et ainsi éviter les accidents plus graves		N/A	N/A	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre et des intérimaires (TF3)	11	15	36 %
		Systématiser les visites comportementales de sécurité pour les collaborateurs travaillant en production	Organiser au minimum deux visites comportementales de sécurité par an et par personne (employés en production), soit 11 000 visites, d'ici 2024	11 000	T4 2024	Nombre de visites BBS (nombre)	21 700	24 428	13 %	
	Formation, développement et environnement de travail Favoriser l'engagement de nos collaborateurs en développant leur carrière	Attirer les talents (Marque Employeur et recrutements)	Dans chaque pays où Lesaffre recrute plus de 15 salariés par an, former un membre de l'équipe RH locale aux outils digitaux de recrutement et d'intégration via un e-learning d'ici fin 2024	< 12	T4 2023	Taux de turnover en CDI (%)	11,80 %	11,66 %	-0,14 pt	
		Assurer l'attractivité du Groupe	Atteindre un taux de mobilité des collaborateurs de 10 % d'ici 2025	10 %	T4 2025	Taux de mobilité des collaborateurs (%)	7,41 %	5,03 %	-2,38 pt	
		Développer les compétences et les carrières.	Augmenter de plus de 10 % le nombre d'heures totales de connexion à la plateforme de formation en ligne d'ici 2025 par rapport à 2022	> 75	T4 2023	Nombre de cadres évoluant sur un parcours international (nombre)	89	88	-1 %	
Offrir des perspectives d'évolution adaptées à chacun de nos collaborateurs	Proposer un entretien annuel à tous les collaborateurs en 2025 Réexaminer chaque année 100 % des plans de succession des postes de leaders d'ici 2025 D'ici 2025 maintenir un taux d'attrition inférieur à 6 %	> 12	T4 2023	Taux de changement de rôles, parmi le TOP450, dans les Leadership Teams (%)	14,04 %	17,46 %	+3,42 pt			
 <p>Produire durablement et entretenir des relations responsables avec nos partenaires</p>	Produits, services et éco-conception Garantir la sécurité alimentaire de nos produits tout en renforçant leur circularité	Promouvoir la certification GFSI (Global Food Safety Initiative)	S'assurer de la certification des systèmes de management de la sécurité alimentaire des sites de production Atteindre 90 % du chiffre d'affaires issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI en 2025	90 %	T4 2025	Pourcentage du chiffre d'affaires issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI (%)	75 %	88 %	+13 pt	
	Éthique des affaires Entretien des relations d'affaires éthiques avec l'ensemble des parties prenantes	Lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts	Déployer d'ici fin 2023 une mise à jour du code de conduite de prévention de la corruption via une formation/sensibilisation annuelle de 100% des collaborateurs (hors opérateurs) de plus de 6 mois d'ancienneté à la lutte anti-corruption	100 %	T4 2023	Pourcentage de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la lutte contre la corruption (%)	91,50 %	95 %	+3,5 pt	
		Respecter les règles de la libre concurrence	Former à la nouvelle formation anti-trust 90 % des collaborateurs (hors opérateurs) d'ici fin 2023	90 %	T4 2023	Pourcentage de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la nouvelle formation anti-trust (%)	-	69 %	-	
	Achats responsables Acheter des produits et services durables auprès de fournisseurs responsables	Diffuser nos exigences Achats responsables et garantir les compétences RSE de la communauté Achats	Former 100 % de la communauté Achats aux Achats responsables d'ici fin 2024	100 %	T4 2024	Pourcentage de collaborateurs de la communauté Achats formés à la nouvelle politique d'achats durables (%)	-	85 %	-	
 <p>Respecter notre environnement</p>	Agriculture durable et biodiversité Être acteur de la transition des pratiques agricoles en développant des solutions à impact positif	Favoriser des produits dérivés issus de matières premières durables	Valoriser les matières organiques en fertilisants pour créer un cycle de production vertueux	-	-	Nombre d'hectares fertilisés à partir de nos produits dérivés (ha)	217 000	226 090	4 %	
		Améliorer la santé des sols grâce aux produits de Lesaffre	Protéger les cultures contre le stress hydrique dans le monde par notre gamme de biostimulants	-	-	Surface équivalente de grandes cultures protégées du stress hydrique dans le monde par notre gamme de biostimulants (ha)	2 000 000	2 045 514	2 %	
		Améliorer la santé et le bien-être animal grâce aux produits de Lesaffre	Contribuer à la santé, à la nutrition et au bien-être animal pour les animaux d'élevage et de compagnie	-	-	Proportion équivalente de la production de lait et de produits laitiers consommée dans le monde que les levures vivantes produites par Phileo ont couvert (%)	26 %	28 %	stable	
	Changement climatique Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur Contribuer à l'atténuation des changements climatiques (Scopes 1, 2 & 3)	Fixer des objectifs de réduction	Réduire les émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 & 2 de 30 % entre 2019 et 2030		-30 %	2030 (vs 2019)	Emissions de gaz à effet de serre Scopes 1 & 2 (tCO ₂ e)	1 096 478	1 067 164	-3 %
			Contribuer à la neutralité carbone mondiale pour 2050 pour les Scopes 1, 2 & 3		0	2050	Estimation des émissions de gaz à effet de serre Scope 3 par rapport au bilan carbone (%)	2 176 171 teqCO ₂ soit 66 %	2 035 453 teqCO ₂ soit 66 %	-6 %
			Maximiser l'utilisation du biogaz		-	-	Quantité de biogaz réutilisée par an (Nm ³)	18 528 549 Nm ³ soit 85 %	15 470 960 Nm ³ soit 79 %	-17 %
	Eau et ressources marines Réduire nos consommations d'eau en priorisant la diminution des prélèvements d'eau souterraines	Fixer des objectifs de réduction d'eau	Réduire le prélèvement d'eau de 20 % entre 2022 et 2030		-20 %	2030 (vs 2022)	Variation du prélèvement en eau (%)	91 916 200	87 831 229	-4 %
	Pollution et gestion des déchets Limiter les pollutions	Optimiser la gestion des déchets	Standardiser et mettre en place un indicateur sur la proportion de déchets valorisés		Définir des cibles	T4 2024	Quantité de déchets produits par typologie (tonne)	-	Organiques 114 288 t Autres 13 121 t Packaging 4 496 t Dangereux 2 369 t	-



Prendre soin des femmes et des hommes



– p.30
Améliorer la culture Sécurité
afin de tendre vers le 0 accident

– p.35
Favoriser l'engagement
de nos collaborateurs
en développant leur carrière
au sein d'un environnement
de travail sûr et inclusif

– p.42
ECHO : un programme solidaire
au carrefour de l'humain
et de l'engagement



Améliorer la culture Sécurité afin de tendre vers le 0 accident

Définition

La Santé et Sécurité au travail fait référence à l'ensemble des mesures et des pratiques mises en place visant à protéger nos collaborateurs, intérimaires et prestataires de services tout en étant attentif aux accidents et maladies professionnelles. Ces mesures incluent l'établissement de politiques et procédures de prévention et de gestion des risques professionnels, l'identification et l'évaluation des dangers et risques liés aux activités de travail, la fourniture d'équipements de protection individuelle, ainsi que la formation et la sensibilisation des travailleurs.

La santé et la sécurité sont primordiales chez Lesaffre. Notre objectif est de garantir un environnement de travail sûr et sain, exempt de blessure, de décès et de maladie dans le but d'atteindre l'objectif final de 0 accident.

Cela nous permet de faire face aux risques réglementaires et aux risques de réputation auxquels le Groupe peut être exposé.

Nos enjeux varient selon les filiales et les zones géographiques. Les risques courants d'accidents comportent l'utilisation d'équipements industriels, les risques chimiques liés à la manipulation de substances, les risques liés à la manipulation des charges et également les risques ergonomiques liés à la répétition des tâches.

Nous déployons continuellement des plans d'action comme la formation continue, la sensibilisation et la mise en place de protocoles appropriés qui représentent les meilleurs moyens pour prévenir les risques.

Gouvernance

La gouvernance de notre politique de Santé et Sécurité est établie à chaque niveau du Groupe :

- Le pilotage est assuré par le Directeur Général Délégué.
- Un comité Sécurité au niveau Groupe composé de membres du Comité exécutif et de Directeurs industriels ainsi que le Coordinateur Sécurité Groupe supervise sa mise en œuvre en définissant les actions à mettre en place et en déployant la stratégie au niveau local.
- Les coordinateurs Sécurité de chaque Région se font le relais de cette supervision au niveau régional.
- Les directions des filiales, avec le support des chargés de sécurité, veillent à son application et à son respect au niveau local.

Afin d'assurer des échanges réguliers entre ces différentes instances, la Communauté Sécurité, en place depuis plusieurs années, a la charge d'animer la démarche. Elle rassemble 150 collaborateurs, incluant les chargés de sécurité des filiales, les coordinateurs de sécurité des Régions et des acteurs clés sur ce domaine. L'objectif de cette communauté est de permettre les partages d'expériences, de bonnes pratiques, de travailler sur des problématiques communes et de faciliter le déploiement efficace de la politique de sécurité au sein de l'ensemble des sites.

Une équipe restreinte de la communauté, constituée de coordinateurs régionaux et de la coordination Sécurité Groupe, organise une réunion mensuelle pour discuter des actions en cours, des normes de sécurité minimales et des incidents. Chaque coordinateur régional est responsable de partager les informations essentielles avec sa communauté régionale et de coordonner les mesures de sécurité et de prévention au niveau de sa Région.

Executive summary

Ligne directrice
Garantir et renforcer l'application des 10 principes fondamentaux de la sécurité au niveau du Groupe et pour tous les sites

Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Réduire le taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre (TF2r excluant les first aids) à 5 d'ici 2024	< 5	T4 2024	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre (TF2r excluant les first aids)	6,93	6,34	-9 %
Mesurer le TF3 afin de prévenir les incidents et les soins minimes et ainsi éviter les accidents plus graves	N/A	N/A	Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre et des intérimaires (TF3)	11	15	36 %

Ligne directrice
Systématiser les visites comportementales de sécurité pour les collaborateurs travaillant en production

Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Organiser au minimum deux visites comportementales de sécurité par an et par personne (employés en production), soit 11 000 visites, d'ici 2024	11 000	T4 2024	Nombre de visite BBS (nombre)	21 700	24 428	13 %



Nos 10 principes fondamentaux structurent la démarche Sécurité du Groupe dans chacune de nos filiales

En 2023, une politique Sécurité a été formalisée et signée par le Comité exécutif. Elle est en cours de déploiement sur les sites et exprime nos convictions ainsi que nos engagements en matière de sécurité. Cette politique, qui comporte 11 attentes de sécurité (respect des procédures, anticipation des risques, utilisation des équipements personnels de protection, etc.), s'appuie sur 10 principes fondamentaux de sécurité existants.

Nos 10 principes fondamentaux

01. Politique Prévention Sécurité au travail

Chaque filiale rédige ou actualise annuellement une politique Prévention Sécurité au travail signée par le responsable du site. Cette politique exprime l'engagement de la filiale en termes d'actions, de suivis et d'amélioration continue. Elle doit être communiquée, partagée, déployée et contrôlée.

02. Chargé de sécurité

Chaque filiale nomme une personne compétente chargée de veiller à l'application et au respect de la politique Prévention Sécurité au travail. Un comité de prévention et sécurité composé de personnes représentatives du site peut compléter l'organisation sécurité.

03. Lois, réglementations et minimum requis de sécurité

Chaque filiale veille au respect et au suivi des lois et des réglementations locales applicables en matière de sécurité. Chaque filiale applique les minimum requis de sécurité Lesaffre.

04. Analyse des accidents

Chaque filiale analyse tous les accidents du travail (avec et sans arrêt de travail) et met en place les actions correctives pour éviter qu'ils ne se reproduisent. Les analyses et les actions doivent être formalisées et tracées dans un registre dédié.

05. Espace de soins et secouristes

Chaque filiale dispose d'un espace et d'équipements dédiés aux soins en cas d'accident du travail et d'une équipe de secouristes en fonction de l'activité de la filiale et de sa population.

L'application de cette politique et de ces principes fondamentaux a pour objectif de réduire le taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre (TF2r) à 5 d'ici 2024.

Le TF3 est un indicateur qui intègre les premiers soins et les accidents des intérimaires. Son augmentation s'explique par le plus grand niveau d'exigence de notre programme sécurité.

Son analyse nous aide à mettre en place les bonnes pratiques pour prévenir et éviter le moindre incident ou tout premier soin même sans gravité.

06. Formations Sécurité

Chaque filiale définit un programme de formation sécurité adapté à son activité et à sa population. Ce programme intègre les formations obligatoires localement ainsi que celles issues des préconisations suite à l'évaluation des risques. Chaque filiale assure également la formation Sécurité initiale de tout nouvel embauché et les formations aux postes de travail. Ces formations doivent être formalisées et tracées.

07. Évaluation des risques

Chaque filiale identifie et évalue les risques professionnels auxquels sont exposés ses salariés. Cette évaluation des risques doit être formalisée et réactualisée au minimum chaque année.

08. Plan d'action Prévention et Sécurité du travail

Chaque filiale définit un plan d'action efficace visant à réduire et, dans la mesure du possible, à supprimer les risques professionnels identifiés dans le document d'évaluation des risques.

09. Inspections et visites comportementales de sécurité

Chaque filiale organise des inspections de sécurité et des visites comportementales de sécurité à une fréquence adaptée à son activité et à sa population. Ces visites formalisées doivent permettre de prévenir les situations à risques et de veiller à la mise en œuvre pratique du plan d'actions visé en point 08.

10. Indicateurs sécurité

Chaque filiale met en place un reporting mensuel reprenant les 6 indicateurs relatifs à la sécurité et à la prévention tels que définis par le Groupe : Taux de fréquence 1, 2 et 3, Taux de gravité, Nombre d'actions de sécurité clôturées/nombre d'actions ouvertes, Nombre d'inspections de sécurité et de visites comportementales de sécurité effectuées.



Les 11 attentes de sécurité de notre politique

– RESPECTER LES PROCÉDURES

Se renseigner et se former sur toutes les procédures de sécurité qui s'appliquent à son poste. S'assurer également que ces procédures sont à jour et mises en œuvre dans son domaine de responsabilité.

– ANTICIPER LES RISQUES

Être observateur, participer aux évaluations des risques et remonter tous les anomalies et problèmes de sécurité rencontrés.

– INTERROMPRE VOTRE ACTIVITÉ EN CAS DE DOUTE

Être en droit d'interrompre son activité en cas de situation à risque. Chaque site mettra en œuvre une règle d'interruption du travail qui lui est propre.

– PORTER TOUS LES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE (EPI) REQUIS

– RESPECTER TOUTES LES RÈGLES ESSENTIELLES DE SÉCURITÉ SANS EXCEPTION

Tous les sites de production adopteront une politique de tolérance 0 à l'égard des manquements (exemples : procédure de consignation LOTO, isolement en cas de rupture de conduite, accès aux espaces confinés, travail en hauteur, travail électrique, travail par point chaud).

– SIGNALER IMMÉDIATEMENT LES PROBLÈMES ET INCIDENTS

Signaler tous les accidents, conditions dangereuses, blessures, presque accidents, soins bénins, incidents et déversements accidentels lorsqu'ils se produisent.

– PARTICIPER À LA SÉCURITÉ

Participer activement aux formations, ateliers, groupes de travail, analyses sur les incidents et accidents, retour et partage d'expériences et mise en œuvre d'actions correctives.

– RANGEMENT ET PROPRETÉ

Entretien, maintenir propre et ordonner son lieu de travail.

– COMMUNIQUER

S'assurer de communiquer les bonnes informations aux bonnes personnes. Communiquer à tous les échelons, en transmettant les informations et en posant des questions si besoin.

– ENTRAÎNER LES AUTRES

Les Managers sont tenus de communiquer fréquemment les attentes et standards. Ils responsabilisent leurs collègues sur leur performance en matière de sécurité grâce à un feedback régulier et à tout autre moyen.

– PENSER LOCAL

Veiller à connaître et respecter toutes les autres obligations et exigences en vigueur localement, site, fonction ou équipe de travail, et veiller à les respecter.

Politiques, plans d'action & objectifs

Notre ambition est d'améliorer durablement la culture Sécurité à travers l'axe comportemental et technique. La feuille de route du Groupe s'articule autour de 5 piliers : la gouvernance & le leadership, la communication, l'engagement, la motivation progressive et les principes fondamentaux de sécurité. Des initiatives, correspondantes à chacun des piliers, sont intégrées dans nos plans d'action.

Développer et déployer les FORMATIONS SUR LES FONDAMENTAUX DE LA SANTÉ SÉCURITÉ et les PUBLICATIONS D'INFORMATIONS sur les comportements à adopter

Nous sommes convaincus de l'importance d'impliquer le Comité exécutif dans le développement de notre démarche. Pour cela, nous avons déployé des formations axées sur le leadership en matière de sécurité dont le Comité exécutif a bénéficié en 2022 lors d'une journée sur les fondamentaux de la Santé et Sécurité.

Afin d'évaluer le niveau de culture Sécurité du Groupe, nous avons déployé **une enquête sur sa perception** fin 2022 au niveau du Groupe. Nous nous sommes notamment appuyés sur les résultats de cette enquête pour établir notre feuille de route.

En 2023, nous avons mis la priorité sur les formations liées aux enjeux de la Santé et Sécurité dans les Régions, et nous avons formé 550 leaders et managers, soit plus que notre objectif qui était de 400. Un autre axe de travail majeur a été le déploiement de notre programme Sécurité établi sur l'analyse et la restitution de l'enquête de perception initiée en fin d'année 2022.

Systematiser les VISITES COMPORTEMENTALES DE SÉCURITÉ pour les collaborateurs travaillant en production

Afin d'assurer la bonne application de notre démarche sur l'ensemble des filiales, nous avons mis en place trois niveaux de contrôle :

- Les **visites comportementales de sécurité** (Behavior Based Safety visits ou BBS) et visites participatives au niveau des postes ou des tâches.
- Les **inspections de sécurité**, au niveau des usines ou des ateliers.
- Les **audits de sécurité** réalisés par les Coordinateurs régionaux au niveau des sites.

En 2023, les visites comportementales et les inspections de sécurité ont été renforcées. Le but de cette démarche est d'améliorer notre capacité à prévenir les comportements à risques, à renforcer notre vigilance sécurité dans toute l'organisation et à prévenir ainsi les accidents du travail. Les visites comportementales de sécurité font également partie intégrante de la formation des Leadership Teams.

Nos collaborateurs et responsables sécurité sur site ont réalisé au sein du Groupe plus de 24 428 visites et inspections de sécurité en 2023, au niveau des usines ou ateliers, soit près de 45 % de plus qu'en 2022, dépassant ainsi l'objectif qui était fixé à 11 000 par an.

Ces visites comportementales seront progressivement déployées et digitalisées. Un outil pour réaliser les inspections sécurité et les visites comportementales via les smartphones et tablettes a été développé au niveau Groupe et mis à la disposition des Régions.

De plus, les grilles d'évaluations pour définir les actions à mettre en place pour la sécurité sont continuellement améliorées.

Au minimum 2 visites comportementales de sécurité seront organisées par an et par personne (employés en production).

Mettre en place un PLAN D'ACTION SPÉCIFIQUE POUR RÉPONDRE AUX ANALYSES DE RISQUES, DIAGNOSTICS, INSPECTIONS ET AUDITS SÉCURITÉ réalisés au niveau du Groupe et sur les sites

À la suite de l'enquête sur la perception de la sécurité, quatre axes ont été identifiés : **Motivation progressive, Engagement, Leadership et Communication.** Ces axes guideront les plans d'action en cours de définition.

Nous avons renforcé l'efficacité du suivi de la feuille de route établie à la suite de chaque visite et inspection de sécurité. Nos équipes ont clôturé 94 % des actions de sécurité en 2023 (contre 87 % en 2022), dépassant ainsi notre objectif de réaliser 85 % des actions liées aux visites comportementales de sécurité et aux inspections de sécurité en 2023.

De plus, des diagnostics de sécurité ont été menés sur des sites échantillons, pour appuyer et enrichir l'analyse de l'enquête de perception.

Favoriser l'engagement de nos collaborateurs en développant leur carrière au sein d'un environnement de travail sûr et inclusif

Définition

L'enjeu "Formation, développement et environnement de travail" est capital pour Lesaffre. Il englobe l'ensemble des engagements et actions qui visent à garantir un environnement juste et équitable contribuant à l'épanouissement et le bien-être au travail de chaque collaborateur. Cela comprend différents aspects comme un salaire adéquat, des horaires de travail raisonnables, des temps de pause respectés, ou encore l'équilibre entre vie

professionnelle et vie personnelle. Les conditions de travail sont un élément important de la responsabilité sociale des entreprises et participent à améliorer la motivation, la fidélisation, la productivité, à augmenter le niveau de compétence global de l'entreprise et l'engagement des travailleurs.

Face à la tension sur le marché de l'emploi, aux nouvelles attentes des jeunes générations, à l'évolution des modes de travail et des compétences techniques requises, nous cherchons à minimiser le risque de pénurie de talents en développant des politiques et plans d'action pour la gestion du capital humain.



Executive summary

Lignes directrices						
• Attirer les talents (Marque Employeur et recrutements) • Assurer l'attractivité du Groupe						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Dans chaque pays où Lesaffre recrute plus de 15 salariés par an, former un membre de l'équipe RH locale aux outils digitaux de recrutement et d'intégration via un e-learning d'ici fin 2024	< 12	T4 2023	Taux de turnover en CDI (%)	11,80 %	11,66 %	-0,14 pt

Lignes directrices						
• Développer les compétences et les carrières • Offrir des perspectives d'évolution adaptées à chacun de nos collaborateurs						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Atteindre un taux de mobilité des collaborateurs de 10 % d'ici 2025	10 %	T4 2025	Taux de mobilité des collaborateurs (%)	7,41 %	5,03 %	-2,38 pt
Augmenter de plus de 10 % le nombre d'heures totales de connexion à la plateforme de formation en ligne d'ici 2025 par rapport à 2022						
Proposer un entretien annuel à tous les collaborateurs en 2025	> 75	T4 2023	Nombre de cadres évoluant sur un parcours international (nombre)	89	88	-1 %
Réexaminer chaque année 100 % des plans de succession des postes de leaders d'ici 2025						
D'ici 2025 maintenir un taux d'attrition inférieur à 6 %	> 12	T4 2023	Taux de changement de rôles, parmi le TOP450, dans les Leadership Teams (%)	14,04 %	17,46 %	+3,42 pt

Gouvernance

Notre politique d'attraction et de rétention des talents est portée par le Directeur des Ressources Humaines du Groupe, membre du Comité exécutif. Un Comité RH, constitué de dirigeants opérationnels et fonctionnels et dont la majorité sont membres du Comité exécutif, travaille et contribue aux décisions d'évolution des politiques sociales.

La Human Resources Leadership Team, qui comprend l'équipe managériale de la Direction Ressources Humaines Groupe ainsi que les directeurs RH des Régions Panification

et des Business Units Nutrition, Santé et Biotech, s'applique tout au long de l'année à faire évoluer les bonnes pratiques et les outils de politique Ressources Humaines avant déclinaison opérationnelle au sein de nos filiales.

Elle est relayée dans la mise en œuvre opérationnelle de nos engagements par un réseau de collaborateurs RH, animé fonctionnellement par la Direction RH, qui assiste nos managers et couvre toutes les structures du Groupe au niveau des Régions, des pays, des filiales et des usines, au plus près de nos collègues.

Politiques, plans d'action & objectifs

Notre ambition est de favoriser l'engagement de nos collaborateurs en leur permettant de se développer professionnellement au sein d'un environnement de travail sécurisé et inclusif. Nous avons la volonté d'offrir des opportunités pour dynamiser les carrières et valoriser le talent de nos salariés.

Depuis notre création, nous capitalisons sur l'esprit d'entreprise, l'innovation, l'expertise métier et la diversité pour parfaire le succès du Groupe en France comme

à l'international dans l'industrie du vivant. Notre stratégie vise à attirer les talents et à les retenir en tant que membres essentiels du Groupe, en leur offrant des parcours professionnels stimulants et en investissant dans le développement de leurs compétences.

La Direction des Ressources Humaines a établi avec le comité RH du Comité exécutif la stratégie RH 2022-2024 déterminant les axes prioritaires de travail.

Elle repose sur 5 engagements :

01.

Renforcer l'attractivité en améliorant les processus d'acquisition des talents et en renforçant la Marque Employeur

02.

Optimiser l'expérience des employés en promouvant les rôles modèles managériaux, en systématisant les entretiens annuels pour les managers et les experts, et en explicitant les chemins de carrière et en les rendant lisibles auprès de nos collaborateurs

03.

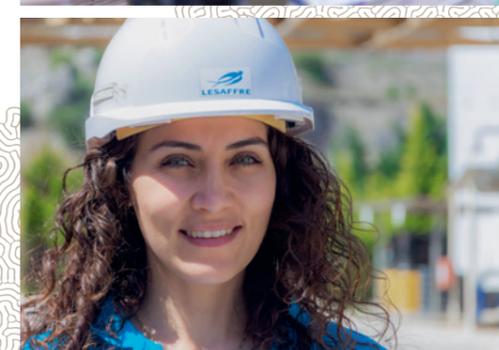
Améliorer l'efficacité des RH au niveau mondial en digitalisant les process RH, et en clarifiant les rôles et responsabilités des équipes RH à tous les niveaux de l'organisation

04.

Soutenir les changements du Groupe en préparant les leaders industriels de demain et en professionnalisant la communauté RH

05.

Catalyser les changements culturels en anticipant de nouvelles formes de travail et en préservant le facteur humain dans la culture et les relations au sein du Groupe.



Pour correspondre au mieux aux évolutions rapides de notre société et de notre activité, ce plan d'action est révisé et présenté à la Direction Générale tous les trois ans, revu chaque année dans le cadre de l'exercice budgétaire et suivi deux fois par an par la HR Leadership Team (HRLT). Des leaders RH ont été nommés pour soutenir chaque pilier de la feuille de route RH dans l'objectif de structurer et suivre les actions clés, en coordination avec les stratégies RH de chaque Région.

En mars 2023, les **politiques globales Ressources Humaines** ont été publiées et sont en cours de déploiement. Elles définissent les principes et lignes directrices pour une gestion efficace et efficiente des Ressources Humaines du Groupe et couvrent 7 enjeux : **Droits de l'Homme & lutte contre les discriminations, Diversité & Inclusion, Bien-être, Rémunération & Avantages sociaux, Santé & Sécurité, Gestion des carrières & Développement du personnel, et Relations Sociales.**

Assurer la visibilité du Groupe

Dans un contexte compétitif accru, nous avons initié il y a plus de 4 ans un travail de renforcement et d'amélioration de notre Marque Employeur.

À ce titre, nos recruteurs ont bénéficié d'une formation à la Marque Employeur qui s'est poursuivie avec le développement d'un e-learning sur les biais cognitifs et l'adéquation culturelle dans le recrutement, ainsi que deux modules de formation à l'utilisation de LinkedIn.

En complément du e-learning, nous avons lancé en 2023 des ateliers sur les fondamentaux du recrutement et en particulier sur les biais cognitifs. Ces ateliers s'ajoutent à la création d'un module pour les recruteurs (managers et RH) sur les piliers de notre Marque Employeur.

L'ensemble des filiales a également disposé d'outils de communication internes afin de diffuser les messages

clés de notre Marque Employeur. Nos collaborateurs ont aussi été formés et coachés en parallèle à l'usage des réseaux sociaux à travers des webinars et modules e-learning sur le bon usage de LinkedIn à destination des collaborateurs membres de notre **programme d'Employee Advocacy**.

Au-delà des actions de formation et afin d'accroître notre notoriété auprès des jeunes talents, nous développons depuis plusieurs années **des partenariats avec les grandes écoles et les facultés internationales**.

Pour certains profils stratégiques difficiles à trouver, nous explorons des viviers qui sortent de nos canaux de recrutement habituels. Par exemple pour les profils digitaux nous avons

rencontré des universités reconnues dans ce domaine afin de mettre en place d'éventuelles collaborations.

Afin d'améliorer notre visibilité sur les réseaux sociaux, un plan de communication a été lancé en 2023 dans le but de favoriser l'utilisation de LinkedIn par les recruteurs.

Le nombre de followers sur le profil LinkedIn de Lesaffre s'élève en 2023 à plus de 130 000.

Le renforcement de la Marque Employeur se fera aussi via le déploiement mondial des plateformes digitales de recrutement garantissant la sécurisation et la qualité des parcours et process de formation et d'intégration.



Développer les compétences et les carrières

DÉVELOPPER ET ADAPTER LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS AUX ENJEUX DE DEMAIN

Afin d'améliorer la rétention des talents et nous préparer aux nouveaux enjeux métiers, nous nous engageons à renforcer les aptitudes et ajuster le savoir-faire de nos collaborateurs pour répondre aux défis de l'avenir.

Notre université d'entreprise, l'Institut Léon Lesaffre, nous permet depuis de nombreuses années de stimuler les expertises de nos leaders.

En 2023, nous avons en outre poursuivi la digitalisation de l'offre de formation en développant la plateforme d'e-learning Lesaffre, intitulée E-learning Academy (LEA). L'offre de formation est très large et comprend des formations Groupe, des formations régionales et locales ainsi que des académies internes par fonction et par BU.

100 % des utilisateurs se sont connectés au moins une fois, et 96 % des utilisateurs ont suivi au moins une formation. Au total, 35 050 heures de formation ont été dispensées via la plateforme, représentant ainsi +67 % d'heures de connexion par rapport à 2022.

Début 2024, un catalogue de formation a été étendu à l'ensemble des utilisateurs. Ce catalogue a été testé depuis plus de deux ans sur la population managériale. Il permet notamment d'accéder à plus de 4 000 formations et contenus pédagogiques sur des compétences comportementales (Soft Skills) comme le Leadership, le Management et le Développement personnel et interpersonnel dans 10 langues.

Au-delà de cet outil digital, des programmes de formation dédiés permettent à nos collaborateurs de développer des compétences techniques et comportementales sur divers domaines tels que la gestion de projet, des logiciels spécifiques, de la méthodologie ou encore des processus clés. À ce jour, 889 contenus et 283 formations ont été créés par Lesaffre.

OFFRIR DES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION ADAPTÉES À CHACUN DE NOS COLLABORATEURS

Nous promovons la **mobilité interne et internationale** de nos employés grâce à diverses initiatives, notamment le suivi annuel de la performance, le renforcement de la démarche de définition de plans de succession et la mise à disposition d'opportunités internes :

– Un dispositif d'entretiens annuels entre les managers et leurs collaborateurs ainsi que des discussions formalisées entre leaders permet de coordonner l'adéquation des besoins des entités avec les compétences de nos employés ainsi que leurs souhaits d'évolution.

– Un dispositif de mobilité interne également supporté par une plateforme digitale permet aux salariés du monde entier d'accéder aux offres d'emplois disponibles dans le Groupe avant qu'elles ne soient publiées en externe (752 postes publiés en 2023).

Le rattachement de chaque salarié à un Responsable RH, permet également un suivi personnalisé.

– Chaque année, nous proposons une vingtaine de **contrats de Volontariat International en Entreprise (VIE)** à des jeunes, un moyen attractif de faire découvrir le Groupe à l'international.

En 2023, le taux de mobilité des collaborateurs était de 5,03 % et le taux de changement de rôles parmi le TOP450, dans les Leadership Teams était de 17,46 %. Le nombre de cadres évoluant sur des parcours internationaux était de 88, représenté par 10 nationalités. Nous avons embauché au cours de l'année 2023, 70 % des personnes qui terminaient leur contrat en VIE.

Les parcours et évolutions professionnelles possibles à travers le Groupe pour les deux populations que sont les "experts" et les "managers" sont précisés à travers un référentiel. Celui-ci permet d'établir un langage commun et une cohérence entre les régions d'implantation en facilitant l'identification des besoins et la détection des talents, afin de positionner chacun des collaborateurs du Groupe.

Un référentiel comportemental est ajouté au référentiel managérial avec l'inclusion des feedbacks de nos employés dès 2024.

Aujourd'hui les pratiques d'entretien annuels sont généralement en place, notamment pour tous les managers mais à travers des dispositifs qui peuvent différer d'un pays et d'une entité à l'autre. Nous travaillons actuellement sur le **déploiement d'un entretien annuel Groupe** qui devra être suffisamment adaptable tout en comportant des parties communes pour être utilisé par l'ensemble des collaborateurs.

Un outil dédié TAO a été développé et a été déployé sur 2 sociétés pilotes et une Business Unit pour la campagne d'entretien 2024. L'objectif étant de l'étendre à l'ensemble du Groupe sur la campagne 2025.





Environnement de travail

Au-delà des objectifs fixés pour attirer et retenir les talents, nous nous engageons à garantir des conditions de travail respectueuses pour l'ensemble de nos employés.

GARANTIR LE RESPECT DES DROITS HUMAINS DANS NOS OPÉRATIONS

Nous adhérons aux Droits de l'Homme, tels qu'ils sont énoncés dans la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, ainsi qu'aux conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et le Pacte Mondial des Nations Unies. Nous nous engageons fermement sur les principes suivants :

— Toutes les formes d'esclavage moderne, y compris le travail forcé et la traite des Êtres Humains, sont interdites.

— Toutes les formes de travail des enfants en dessous de l'âge minimum défini par les normes de l'Organisation Internationale du Travail sont interdites.

— Le droit d'association de chacun (syndicats, affiliation politique...) doit être respecté.

— En cas de conflit, tous les employés ont droit à une défense équitable.

À l'échelle mondiale, nous avons lancé plusieurs études relatives aux droits humains, notamment sur le sujet de la rémunération et de la couverture sociale, pour être au plus proche des attentes des salariés et des standards les plus exigeants.

Afin d'atteindre nos ambitions, nous communiquerons à l'ensemble de nos collaborateurs les politiques globales d'ici 2025 qui seront intégrées à tous les contrats de travail.

Une plateforme interne d'alerte permet également aux employés de signaler tout problème. Les procédures sur le lancement d'alerte sont en cours de formalisation et seront déployées en 2024. Un e-learning sera lancé cette même année afin de former l'ensemble des collaborateurs. L'objectif est de rendre la procédure d'alerte accessible à 100 % des salariés en 2025.

PROMOUVOIR L'INCLUSION ET LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

Chaque entité du Groupe veille à accueillir et à accompagner les candidats et employés en situation de handicap en organisant des actions de sensibilisation auprès des Directions, des équipes Ressources Humaines, des managers et des collaborateurs. Ces mesures sont pilotées localement par les entités. Conscientes de leur impact social, nos entreprises signent également des partenariats avec des établissements adaptés ou collaborent de manière ciblée avec des Etablissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) ou des Entreprises Adaptées (EA) pour certains de leurs achats généraux, afin d'élargir leur contribution positive et de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap.

L'égalité entre les femmes et les hommes fait partie de nos engagements de long terme. Nous portons notre vigilance à la fois au niveau des instances dirigeantes, des Leadership Teams, mais également au niveau des sites industriels. Nous publions annuellement l'index de l'égalité femmes/hommes pour les 8 entités françaises du Groupe conformément à la loi "Avenir Professionnel" du 05 septembre 2018. En 2023, il est de 91, soit une progression de 3 points par rapport à 2022.

La diversité et l'inclusion sont également soutenues par une volonté de former l'ensemble des collaborateurs sur ces sujets. Nous visons la formation de 90 %

des employés aux modules "Sensibilisation à la sécurité, la diversité et l'inclusion" d'ici 2025.

Les managers seront également sensibilisés sur ces enjeux grâce au lancement d'un podcast dédié dès 2024. Depuis 2022, le Groupe exige que lorsqu'un recrutement de manager est confié à un cabinet externe, figure en phase finale de présélection au moins deux candidats de sexe différent.

Nous luttons contre toute forme de discrimination et de harcèlement au travail. Cela induit tous les types de discrimination tels que le racisme, le sexisme, l'homophobie, la situation économique ou familiale, l'apparence physique, l'âge, les opinions religieuses ou politiques. En France, des procédures spécifiques sont en place afin de signaler et d'adresser les cas de harcèlement depuis 2022.

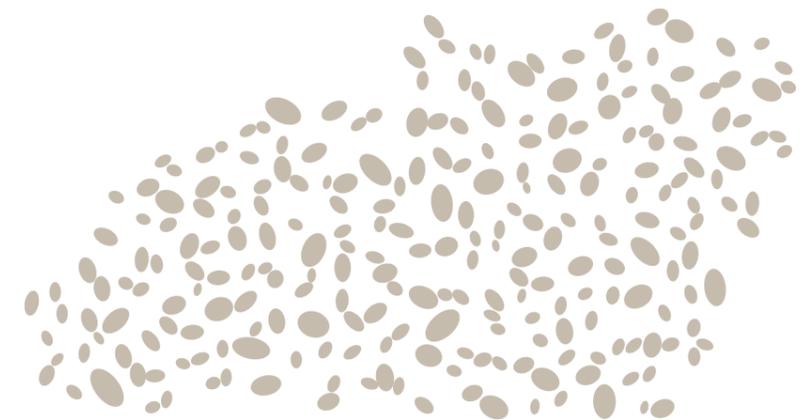
Nous attachons également beaucoup d'importance à la singularité de chaque individu et nous efforçons de nous adapter aux handicaps et contraintes médicales afin de contribuer au bien-être des employés, notamment en sensibilisant les collaborateurs aux questions de la santé physique et mentale au travail. Deux modules e-learning sont en cours de développement dans le but de sensibiliser aux risques psychosociaux.

Afin de proposer un socle commun de protection sociale, nous nous engageons à faire bénéficier à 100 % de nos salariés une couverture décès à hauteur d'un an de salaire d'ici à 2025. En 2023, le taux de couverture a progressé et a atteint 75 %.

MAINTENIR UN ÉCHANGE SOCIAL OUVERT

Dans toutes nos entreprises françaises, le dialogue social est structuré autour des Instances Représentatives du Personnel avec un pluralisme syndical exprimé par voie électorale. En 2023, 41 accords collectifs ont été signés par les entités françaises du Groupe sur les thèmes liés aux élections professionnelles (Biospringer, LIS, Lesaffre International (L.int), Lesaffre Culinary Strasbourg, Lesaffre Panification France, Agrauxine, Société Industrielle Lesaffre (SIL), Ennolys, à l'intéressement (Ennolys, LIS, L.int, Agrauxine, SIL), aux négociations annuelles (L.int, LIS, Biospringer, LPF, Ennolys, Agrauxine), aux temps de travail (LPF, Agrauxine), au plan d'Épargne Entreprise (SIL) et à l'égalité professionnelle (LPF).

D'ici 2025, nous visons à organiser **des enquêtes de climat social** dans toutes les régions du monde a minima tous les 3 ans (à ce jour, nous avons un taux de couverture de 80 %). Une enquête sur l'engagement des 800 principaux leaders et managers du Groupe a également été menée par la Direction Générale. Les résultats ont mis en exergue un niveau d'engagement particulièrement élevé des collaborateurs. Elle a aussi mis l'accent sur le besoin de renforcer la collaboration entre les entités, les Business Units et les fonctions supports du Groupe.

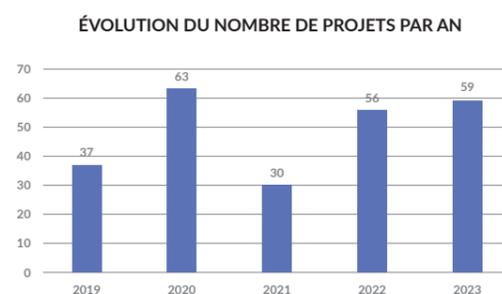


ECHO : un programme solidaire au carrefour de l'humain et de l'engagement

Notre engagement sociétal en faveur des communautés locales est valorisé à travers des projets développés dans le cadre de notre programme solidaire.

Créé en 2019, ECHO a pour vocation d'inciter l'entreprise et nos collaborateurs à s'engager dans des actions solidaires. Réunis autour de valeurs humaines fortes, nos collaborateurs s'engagent avec conviction et bénéficient du potentiel de ressources de l'entreprise pour maximiser notre impact. ECHO est un outil concret au service de notre mission "Entreprendre ensemble pour mieux nourrir et protéger la planète". En effet, mieux que des mots, ces actions sur le terrain nous permettent de contribuer aux côtés des associations, au développement des communautés qui nous entourent.

En 2023, ECHO a fêté ses 5 ans. Cette année, nous avons mené 59 projets grâce à l'implication de 1 230 collaborateurs (soit un engagement de plus de 10 % de nos effectifs).



2023 a été marquée par :

LE LANCEMENT DE NOTRE APPEL À PROJETS AU MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES

Initié en septembre 2023, cet appel à projets a pour objectif d'accélérer cette pratique dans notre Groupe. Il s'agit d'un laboratoire d'expérimentation nous permettant de développer au mieux, dans chacune de nos filiales et de nos Business Units, le mécénat de compétences en nous adaptant aux spécificités locales (législation, taille de la structure, contexte économique et social ...).

C'est aussi un formidable moyen pour nos collaborateurs de trouver du sens dans le cadre de leur environnement de travail, renforçant ainsi leur attachement aux valeurs de l'entreprise.

L'ORGANISATION DE NOTRE ECHO CHARITY DAY

En 2023, pour sa seconde édition, notre événement interne ECHO Charity Day a été répliqué localement sur 11 entités : en Allemagne, en Belgique, au Chili et en France.

Chaque site a imaginé sa propre formule, sur mesure, adaptée à son contexte local, avec un objectif global commun : sensibiliser et engager nos collaborateurs.

Fort de son réseau de 70 correspondants ECHO répartis dans le monde, le développement de nos actions se poursuit avec un nombre croissant de collaborateurs impliqués.

Ce programme nous permet de soutenir l'action d'associations locales œuvrant pour le développement de communautés de personnes en situation précaire. En tant qu'acteur économique responsable dans notre environnement local, nous soutenons une large diversité de projets.

Quelques exemples de projets solidaires menés à travers le monde en 2023

LA PERSPECTIVE D'UNE NOUVELLE VIE À LA SORTIE

Sortir de prison oui, mais pour trouver quoi ? C'est l'une des questions cruciales que se posent les prisonniers qui souhaitent se réinsérer dans la vie de la communauté.

Pour avoir une seconde chance, nous avons mis notre expertise en boulangerie au service d'une association - SAS Formation - qui venait de déployer en 2021 un atelier boulanger au sein de la Maison d'Arrêt de Douai. L'un de nos conseillers du Baking Center™ a passé du temps avec le formateur de SAS pour renforcer le programme, crédibiliser ce parcours professionnel auprès des boulangers futurs employeurs et ouvrir les perspectives d'embauche à ces étudiants désireux de s'engager dans une vie nouvelle. Depuis 2021, 42 détenus ont ainsi été formés et ces ateliers sont maintenant installés dans 7 prisons en France. Notre travail avec l'association continue et s'enrichit de nouveaux aspects comme des partenariats pour l'achat de matériel ou des dons d'ordinateurs.



42 détenus formés par an dans 7 prisons de France

DES FORMATIONS EN BOULANGERIE EN PRISON, L'ESPOIR D'UN NOUVEAU DÉPART...

Aux côtés de l'association SAS Formation, nous apportons un support technique aux formations mises en place et un accès à notre réseau métier pour faciliter la réinsertion professionnelle de prisonniers sortants.

FRANCE

FACE À UN TREMBLEMENT DE TERRE, LA SOLIDARITÉ S'EXPRIME RAPIDEMENT

Nous avons tous vu ces images de panique : où aller quand le ciel vous tombe sur la tête et où vous réfugier quand vous n'avez plus rien ? Au Maroc, c'est le drame vécu par des milliers d'habitants des provinces d'Al Haouz et de Taroudant avec ce terrible bilan de plus de 2 000 morts.

En 48 heures à peine, notre filiale a mandaté une petite équipe pour organiser une aide de première nécessité auprès des associations pertinentes.

Nous avons ainsi acheté des denrées alimentaires, des matelas et des couvertures pour donner à une association à même d'en faire la distribution auprès des populations impactées. Des dons de levure ont été faits aux boulangeries encore debout dans ces provinces pour les aider à nourrir la population jusque décembre. Nous avons également contribué à l'appel à dons lancé par le gouvernement marocain.



Donation financière au fonds mis en place par le gouvernement marocain

SEPTEMBRE - TREMBLEMENT DE TERRE

En plus d'un don financier, Lesaffre Maroc a fourni des denrées alimentaires, des matelas et des couvertures.

Pour venir en aide aux boulangers de la région : des dons mensuels de levure gratuite.

MAROC

UNE ÉQUIPE SPORTIVE POUR SOUTENIR LES MALADES

L'épidermolyse bulleuse est une maladie de la peau génétique très rare pour laquelle il n'y a souvent pas de traitement. Les patients ont des bandages à changer tous les jours et à vie.

En 2019, nos collègues de Lesaffre Chine ont été invités pour la première fois à participer à la "Shanghai Butterfly Football Cup", un événement sportif rassemblant les collaborateurs de nombreuses entreprises pour collecter des fonds reversés à l'association DEBRA qui fournit aux malades les bandages nécessaires. Cet événement annuel, co-organisé par le Rotary Club et DEBRA, rassemble chaque année entre 15 et 25 de nos collaborateurs. Cela fait maintenant 5 ans qu'ils mettent toute leur énergie dans ce challenge plein de sens.



Depuis plusieurs années, 25 employés ont formé une équipe pour participer à ce défi.

PARTICIPATION À LA BUTTERFLY CUP

Un événement sportif de collecte de fonds pour couvrir le coût des bandages pour les patients souffrant d'Épidermolyse Bullosa (EB), une terrible maladie incurable.

CHINE



Produire durablement et entretenir des relations responsables avec nos partenaires

- p.46
Garantir la sécurité alimentaire
de nos produits tout en renforçant
leur circularité
- p.50
Entretien des relations d'affaires
éthiques avec l'ensemble
des parties prenantes
- p.53
Acheter des produits et
des services durables auprès
de fournisseurs responsables



Garantir la sécurité alimentaire de nos produits tout en renforçant leur circularité

Définition

La qualité, la sécurité, l'innovation, la circularité et la transparence de nos produits et services font partie intégrante de notre contribution en matière de sécurité alimentaire et de circularité sur le marché. Nous veillons à la conformité de nos produits, aux spécifications imposées par les réglementations des marchés et à la sécurité de nos clients. Nous nous voulons également transparents sur l'impact environnemental et social de nos produits afin de permettre aux clients de faire des choix responsables et correspondant à leurs attentes en matière de consommation.

Référent mondial dans le domaine de la production et de la transformation des levures et autres micro-organismes, nous vendons des produits dans les secteurs de l'agroalimentaire, de la santé et des biotechnologies dont les exigences de qualité et de sécurité sont essentielles afin d'assurer la santé et la sécurité des utilisateurs.

Dans le cadre de notre activité, nous utilisons également des ressources pour fabriquer nos produits, pouvant impacter leur disponibilité et les écosystèmes associés.

Afin de minimiser les impacts de nos produits, d'être alignés aux réglementations et de limiter les risques réputationnels auxquels nous pourrions être exposés, nous nous engageons à renforcer la durabilité, l'excellence et la sécurité de nos produits à chaque étape de leur production et à tous les niveaux du Groupe.

Gouvernance

Le Directeur Général Délégué pilote le sujet en étroite collaboration avec les Directeurs des Régions et des Business Units.

La Direction Qualité et Développement Durable Industriel est responsable de la mise en œuvre de la politique Qualité et Sécurité des produits, travaillant en étroite collaboration avec la Direction des Affaires Réglementaires pour

garantir le respect des normes de qualité.

Les équipes Qualité des 9 Business Units et des 6 Régions Panification participent à la mise en œuvre de ces plans d'action.

Parallèlement, la Direction Recherche & Développement supervise activement la conception de nouveaux produits, poursuivant ainsi

l'engagement en faveur de l'amélioration de la durabilité, de la qualité et de la sécurité des produits.

La Direction Marketing For Baking (M4B) a la charge du projet d'arrêt de l'usage des matières premières controversées dans le développement de nouvelles formules d'ingrédients de panification d'ici fin 2024.

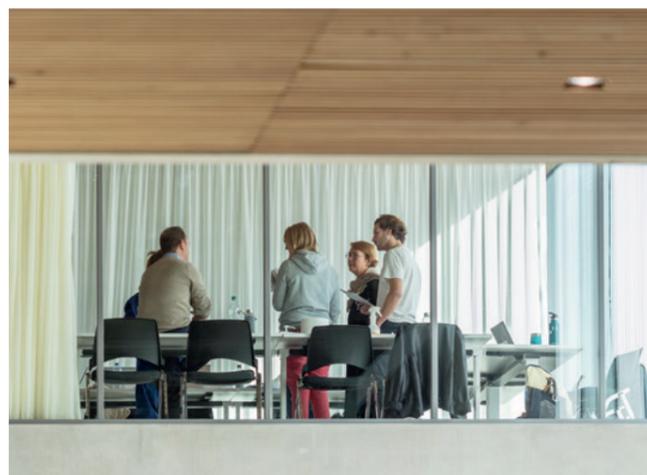
Executive summary

Ligne directrice Promouvoir la certification GFSI (Global Food Safety Initiative)						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
<p>S'assurer de la certification des systèmes de management de la sécurité alimentaire des sites de production.</p> <p>Atteindre 90 % du chiffre d'affaires issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI en 2025</p>	90 %	T4 2025	Pourcentage du chiffre d'affaires issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI (%)	75 %	88 %	+13 pt



Politiques, plans d'action & objectifs

Nous aspirons à assurer la sécurité alimentaire de nos produits tout en favorisant leur circularité.



GARANTIR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE NOS PRODUITS ET SERVICES

Dans un souci permanent d'amélioration continue, notre politique de qualité sanitaire des produits est guidée par l'objectif de **promouvoir la certification GFSI (Global Food Safety Initiative)** au sein du Groupe. Cette initiative mondiale, établie en 2000 par des experts dans ce domaine, a pour objectif de développer une norme mondiale pour les systèmes de gestion de la sécurité alimentaire.

Afin de garantir le plus haut niveau d'exigence pour l'ensemble de nos produits, nous nous assurons d'appliquer les meilleures pratiques possibles en matière de traçabilité et de sécurité sanitaire. Pour ce faire, nous guidons nos actions autour de trois piliers : **Certification qualité, Contrôle, et Culture de la sécurité sanitaire.**

Afin de garantir cette qualité, nous promovons le déploiement dans nos usines d'un ou plusieurs référentiels de qualité de la Global Food Safety Initiative (GFSI), parmi lesquels :

- FSSC 22 000 : système de certification qui garantit la sécurité des aliments
- BRC (British Retail Consortium) pour répondre aux exigences des distributeurs britanniques en matière de qualité et sécurité des produits alimentaires
- IFS : certification pour assurer la traçabilité, la mise en place de processus harmonisés et adaptés pour garantir la sécurité des aliments et lutter contre la fraude alimentaire.

Nous renforçons continuellement ces certifications et suivons le pourcentage du chiffre d'affaires issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI qui représentait en 2023, 88 %. 4 sites de production supplémentaires ont obtenu cette certification l'année dernière.

Nous disposons de plus de 55 laboratoires de contrôle qui nous permettent d'assurer la qualité et la sécurité de nos produits sur l'ensemble de nos sites de production. En parallèle, afin de répondre aux normes internationales les plus élevées, nous faisons l'objet de nombreux audits rigoureux qui assurent un contrôle externe. Nous

établissons également au fur et à mesure de notre développement, des modes opératoires spécifiques à chacune de nos activités afin de répondre à ces exigences. En 2023, nos guides et questionnaires d'audits internes ont été mis à jour. Nous avons renforcé les audits pour assurer la bonne application de nos standards. **L'initiative Quality Days** a été lancée en 2023 afin de communiquer sur les ambitions du Groupe en matière de qualité et de sécurité des produits. Ces workshops à destination des responsables Qualité du Groupe ont réuni près de 50 personnes.

À l'échelle de nos sites de production, l'ensemble de nos équipes Qualité a poursuivi la mise en place des politiques et des procédures de suivi qui leurs sont propres, notamment des démarches HACCP (Hazard Analysis Critical Control Point)⁸. Celles-ci sont le gage de la mobilisation quotidienne de nos équipes en faveur des actions préventives nécessaires à la maîtrise des risques sur les produits finis. Ces politiques locales s'inscrivent dans les objectifs de la politique de qualité sanitaire des produits portée par le Groupe.

Développer le partage des bonnes pratiques est également un moyen de sensibiliser nos équipes et d'assurer la sécurité alimentaire de nos produits. **Le Food Safety Day**, lancé en 2022, a été reconduit en 2023 sous la forme de webinaires pour tous les responsables Qualité du Groupe, permettant la sensibilisation et le partage des bonnes pratiques sur la sécurité alimentaire des produits. Ce Food Safety Day a vocation à être renouvelé chaque année. Enfin, à l'occasion du 170^{ème} anniversaire de Lesaffre, la publication mensuelle "170 raisons de faire de la sécurité alimentaire" a été lancée en 2023 auprès des équipes Qualité.

RENFORCER L'INNOVATION ET LA CIRCULARITÉ DE NOS PRODUITS ET SERVICES

Développer de nouveaux produits plus durables

Les impacts environnementaux et sociaux d'un produit sont à prendre en compte dès la conception de ce dernier. Notre volonté d'élaborer de nouveaux produits axés sur la durabilité s'est traduite en 2022 par la définition des premiers critères environnementaux et sociaux à intégrer dans les fiches projets de développement de nouveaux produits.

En 2023 nous avons continué à œuvrer en ce sens en se focalisant sur 3 critères environnementaux faisant l'objet d'une évaluation qualitative : **la consommation d'eau, l'impact CO₂ et la consommation d'énergie.** En 2024, nous souhaitons évaluer de manière quantitative nos projets d'innovation prioritaires sur le plan environnemental. Notre ambition est également de nous préparer à intégrer au moins un critère social dans les projets d'innovation prioritaires pour 2025.

L'ensemble de nos chefs de projets, dont le projet a été validé par le Comité ad hoc, a été sensibilisé à cette évaluation qualitative en 2023.

La démarche "Sustain'Innov"

Nous souhaitons faire de la durabilité un axe stratégique dans le management de l'innovation. Nous allons transformer notre système d'innovation afin de prendre en compte les enjeux de durabilité dès la conception des projets. Cette démarche menée par une équipe multidisciplinaire et multi-Business Units a été validée par la Direction Générale. Elle implique de travailler à plusieurs niveaux : acculturation des équipes, gouvernance, outils. Elle est conduite en s'inspirant des meilleures pratiques en interne et en externe.

Développer les compétences en éco-conception des équipes scientifiques et techniques

Afin de répondre au mieux aux attentes de nos clients en matière de développement durable, nous souhaitons développer les compétences en éco-conception de nos équipes scientifiques et techniques.

Nous avons élaboré un programme de sensibilisation pour une équipe pluridisciplinaire composée des Directions Recherche & Développement, industrielle et achats.

Remplacer le recours aux matières premières controversées dans le développement de nouveaux produits

Nous avons consulté et mené des études avec l'ensemble des équipes dédiées au développement de l'activité Panification du Groupe afin d'identifier les matières premières controversées à supprimer lors de la création de nouveaux produits de panification.

À la suite de ces consultations, le Groupe s'est positionné sur une liste de produits validée par les représentants des 6 Régions commerciales de l'activité de panification :

- Naturels ou de synthèse perçus comme douteux
- Non naturels et/ou faisant l'objet de nombreux débats entre les autorités compétentes, associations de consommateurs et les utilisateurs finaux.

Ces matières premières ne seront plus utilisées dans les nouvelles formules de nos ingrédients de panification et les produits de négoce (hors produits de pâtisserie) d'ici la fin d'année 2024.



⁸ – Hazard Analysis Critical Control Point est un système de gestion de la sécurité alimentaire largement utilisé dans l'industrie alimentaire. Il vise à identifier, évaluer et contrôler les dangers significatifs pour la sécurité des aliments tout au long de la chaîne de production alimentaire.

Entretenir des relations d'affaires éthiques avec l'ensemble des parties prenantes

Définition

L'éthique des affaires couvre un large éventail de comportements qui soutiennent des pratiques transparentes et durables au bénéfice des collaborateurs, fournisseurs, sous-traitants, clients et partenaires.

Les valeurs du Groupe guident nos activités et jouent un rôle clé dans notre performance durable, ainsi que dans le renforcement de notre image de marque et de notre réputation auprès de toutes nos parties prenantes.

L'intégrité de ces pratiques est fondamentale. Nous avons comme priorité de nous aligner aux lois et aux normes en vigueur, en matière de corruption, de libre concurrence et de sanctions économiques, sur toute la chaîne de valeur pour éviter les actions en responsabilité, engendrant des répercussions judiciaires, financières, réglementaires et réputationnelles.

Acteur international, nous nous appliquons à nous adapter selon les différentes réglementations qui peuvent varier selon notre localisation.

Afin de prévenir et détecter la corruption, les pots-de-vin, les conflits d'intérêts, le vol, la fraude, le détournement de fonds et le blanchiment d'argent, nous nous engageons à respecter des valeurs éthiques dans toutes nos relations d'affaires. En effet, ces actions peuvent avoir un impact considérable sur les relations commerciales en créant un déséquilibre dans les négociations et en réduisant la confiance entre les parties.

Executive summary

Ligne directrice Lutter contre la corruption et les conflits d'intérêts						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Déployer d'ici fin 2023 une mise à jour du code de conduite de prévention de la corruption via une formation/sensibilisation annuelle de 100% des collaborateurs (hors opérateurs) de plus de 6 mois d'ancienneté à la lutte anti-corruption	100 %	T4 2023	Pourcentage de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la lutte contre la corruption (%)	91,50 %	95 %	+3,5 pt
Ligne directrice Respecter les règles de la libre concurrence						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Former à la nouvelle formation anti-trust 90 % des collaborateurs (hors opérateurs) d'ici fin 2023	90 %	T4 2023	Pourcentage de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la nouvelle formation anti-trust (%)	-	69 %	-

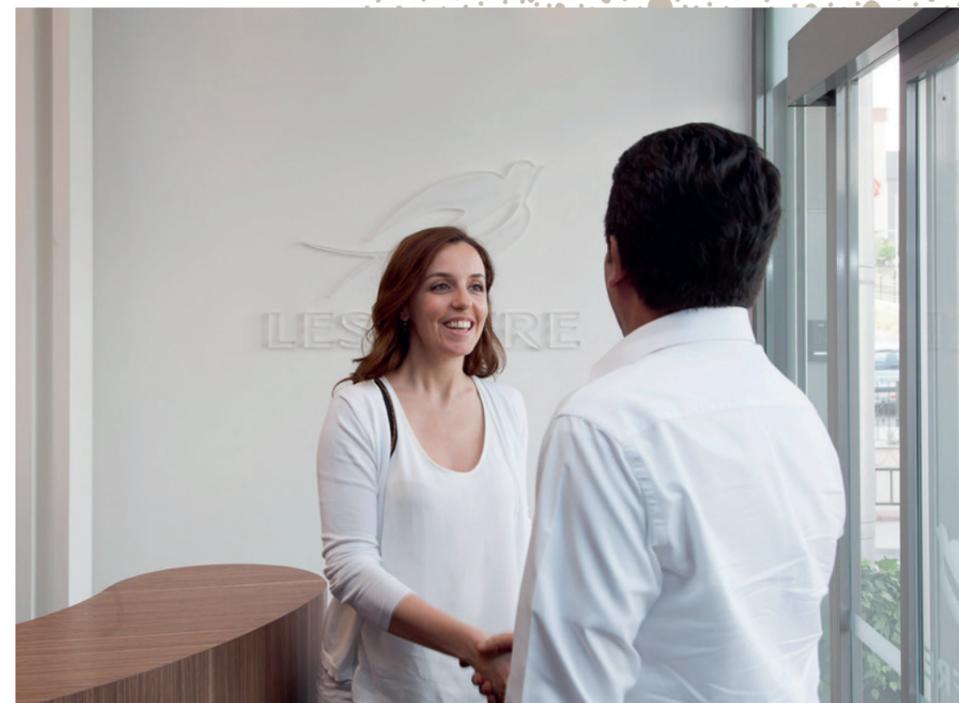
Gouvernance

Les trois sujets de corruption, libre concurrence, restrictions et sanctions économiques internationales, sont spécifiquement pilotées par la Direction Juridique, de la conformité à l'audit interne. Une gouvernance partagée est mise en

place sur l'audit des tiers entre l'équipe des achats et l'équipe juridique.

En 2022, le Conseil d'Administration ainsi que le Comité d'Audit ont revu la politique sur la conformité (incluant les thématiques de corruption, RGPD

et sanctions). Le Comité Exécutif a lui eu la charge de la validation de la politique sur la concurrence en janvier 2023. La politique liée aux sanctions économiques a été approuvée par le Comité de direction en 2023.



Politiques, plans d'action & objectifs

L'ensemble de nos activités et de nos relations d'affaires reposent sur des *valeurs éthiques, d'intégrité et de respect des femmes, des hommes et de l'environnement.*

Notre ambition est de placer ces valeurs au cœur de toutes nos politiques et de nous assurer qu'elles sont partagées par chacune de nos parties prenantes : collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants, clients et partenaires.

LUTTER CONTRE LA CORRUPTION ET LES CONFLITS D'INTÉRÊTS

Soucieux des valeurs citées précédemment, nous nous engageons à :

- Refuser et interdire toute forme de corruption et de conflit d'intérêts parmi nos collaborateurs
- Assurer la conformité des tiers de rang 1, stratégiques pour l'activité du Groupe aux principes éthiques en matière de corruption et conflits d'intérêts.

À titre d'exemple, nous introduisons une clause éthique dans nos conditions générales d'achat, nos conditions générales de vente, l'envoi de questionnaire aux fournisseurs ou lors de la formation des salariés.

Afin d'identifier nos fournisseurs stratégiques et de pouvoir prioriser nos plans d'action, nous avons réalisé une cartographie des risques fournisseurs et sous-traitants, clients et partenaires. Cette cartographie, initiée en 2022 et impliquant jusqu'à 1 000 contributeurs à travers le Groupe, intègre le risque de fraude, de corruption, et permet d'établir une liste de parties prenantes stratégiques sur lesquelles prioriser nos efforts.

En 2022 et 2023, nous avons également réalisé la cartographie des risques liés à la corruption, et poursuivi l'analyse des résultats afin d'accorder la priorité aux audits de tiers et de les systématiser dans les pays ou les fonctions à risque. Pour faciliter le traitement des résultats, le Groupe s'est doté d'un outil spécifique pour l'audit des tiers en tenant compte du risque de sanctions des pays.

Afin de sensibiliser les collaborateurs, une formation anti-corruption a été lancée depuis février 2022.

Depuis 2023, tous les nouveaux arrivants se doivent d'être formés à ce module. Fin 2023, 95 % de collaborateurs (hors opérateurs) recrutés dans l'année ont été formés.

Le code de conduite et le guide de prévention de la corruption (contenant la politique conflits d'intérêts, cadeaux et procédure d'alerte) sont progressivement mis à jour depuis 2023 avec les résultats de la cartographie des risques. L'objectif est de s'assurer du déploiement de ces politiques et de vérifier que tous les collaborateurs en ont pris connaissance.

Nous allons continuer à enrichir nos politiques liées à notre programme anti-corruption.

RESPECTER LES RÈGLES DE LA LIBRE CONCURRENCE

En 2022, la politique concurrence a été formalisée et présentée devant le Comité exécutif. Celle-ci se décline autour de 5 principaux piliers :

- Des engagements clairs sur la gestion du programme sur la concurrence
 - Une cartographie des risques relatifs à la concurrence
 - Une désignation d'une personne référente
 - Des mesures efficaces de communication, d'information et de formation
 - Un mécanisme efficace de surveillance et d'alerte, et des sanctions disciplinaires.
- Le programme de conformité a été mis en place pour l'ensemble du Groupe dès 2023.

Afin de sensibiliser à cette politique, une mise à jour de la formation anti-trust sur les principes de base

de la libre concurrence et des études de cas, sous la forme d'e-learning, de webinaires et d'ateliers a été lancée depuis 2022. En 2023, 69 % des collaborateurs (hors opérateurs) ont été formés. Un module complémentaire, en présentiel et en langues locales, relatif à la libre concurrence a été également déployé en 2023 pour les équipes sur le terrain.

RESPECTER LES RÈGLES LIÉES AUX RESTRICTIONS ET SANCTIONS ÉCONOMIQUES INTERNATIONALES

En 2023, la politique liée aux sanctions économiques a été formalisée. Appliquée et pilotée par le département juridique et de la conformité du Groupe, elle sera progressivement communiquée à travers le Groupe.

L'élaboration d'une feuille de route a été initiée en 2023, avec comme principaux chantiers l'utilisation d'outils pour systématiser les vérifications et la sensibilisation des directions locales, financières, commerciales et achats. Les processus de vérification seront introduits dans les contrôles internes et dans le code de conduite dès 2024-2025.

Acheter des produits et des services durables auprès de fournisseurs responsables

Définition

Les Achats responsables consistent à s'approvisionner en produits et services responsables en collaborant avec les fournisseurs pour prendre en compte les enjeux sociaux, sociétaux et environnementaux sur l'ensemble de la chaîne de valeur, de manière intégrée à chaque étape du processus d'achat. Nous concevons les achats comme étant responsables sur deux piliers :

- Acheter auprès de fournisseurs responsables – notamment, des fournisseurs de matières premières certifiés pour leurs bonnes pratiques RSE et engagés dans une charte RSE
 - Être un acheteur responsable.
- Par notre activité et notre présence géographique, nous nous approvisionnons auprès d'une grande diversité de fournisseurs

en matières premières, énergies, services, transports et emballages. Nous visons à minimiser, grâce à notre politique d'achats durables et responsables, l'ensemble des impacts négatifs potentiels sur la société et l'environnement liés à nos achats ainsi que les risques associés, qu'ils soient opérationnels, réglementaires, réputationnels ou financiers.

Executive summary

Ligne directrice Diffuser nos exigences achats responsables et garantir les compétences RSE de la communauté Achats						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Former 100 % de la communauté Achats aux Achats responsables d'ici fin 2024	100 %	T4 2024	Pourcentage de collaborateurs de la communauté Achats formés à la nouvelle politique d'achats durables (%)	-	85 %	-

Gouvernance

Notre politique d'achats durables et responsables est portée par la Direction des Achats Groupe sous la responsabilité de la Direction des Opérations.

La Direction des Achats Groupe collabore avec l'ensemble des directions fonctionnelles et opérationnelles qui sont impliquées dans les achats. Les directions régionales veillent à la diffusion

et à l'application de la politique. La communauté Achats, composée des acheteurs de nos filiales, est responsable de la mise en œuvre des exigences du Groupe.



Politiques, plans d'action & objectifs

Notre ambition est d'acheter des produits et des services durables auprès de fournisseurs responsables.

DÉPLOYER NOTRE STRATÉGIE ACHATS RESPONSABLES

Diffuser nos exigences Achats responsables et garantir les compétences RSE de la communauté Achats

Nous avons élaboré une politique d'Achats responsables en 2022, qui vise à :

- Réduire l'impact environnemental de nos produits
- Développer des propositions d'engagements pour encourager nos fournisseurs à respecter les recommandations internationales en matière de droits humains sur l'ensemble de la chaîne de valeur
- Délivrer des produits ou des services durables
- Voyager de manière éco-responsable.

Ces nouvelles exigences, issues de la politique d'Achats Responsables s'appuient sur trois axes principaux :

- **Le déploiement de la politique Achats durables du Groupe au sein de la communauté Achats**
En 2023, elle a été déployée auprès de 100 % de la communauté Achats par le biais de webinaires. Ces derniers ont également été utilisés en Région lors des conventions Achats. En 2024, notre objectif est de s'assurer de la mise en œuvre de ces initiatives à l'échelle des Régions.

- **La sensibilisation de nos équipes Achats aux enjeux des Achats responsables**

Un module de formation sur les Achats durables intégrant les principes RSE dans le cadre de l'Académie Achats a été développé en 2023 et est accessible à l'ensemble des employés. Des campagnes de communication ont été lancées afin de promouvoir cette formation. Dès 2023, ce module a été rendu obligatoire pour la communauté

Achats, qui pour 85 % d'entre eux, ont validé cette formation entre septembre et décembre 2023.

- L'engagement de nos fournisseurs au sein d'une charte fournisseur disponible sur notre site internet⁹.

ACHETER DES PRODUITS ET DES SERVICES MOINS CARBONÉS

Remplacer les emballages non recyclables

La Direction Achats Groupe collabore depuis plusieurs années avec le département Packaging afin de trouver des solutions innovantes pour réduire les emballages et favoriser l'utilisation d'emballages recyclables, tout en répondant à nos exigences de qualité et sécurité alimentaire (*Voir enjeux* "Produits, services et éco-conception", – p.22/26-27, et "Changement climatique", – p.23/26-27). Pour ce faire, nous avons privilégié les axes de travail suivants :

- L'allègement des films et des cartons
- La réduction de l'épaisseur des films en plastique et aluminium
- La réduction de la surface utilisée par les films par unité de conditionnement
- L'identification et la substitution des matériaux non-recyclables par des matériaux recyclables.

En parallèle, nous poursuivons notre programme de développement des emballages responsables visant à remplacer les films plastiques et aluminium non-recyclables par des films recyclables. Nous planifions d'identifier les emballages prioritaires à traiter selon les réglementations en place dans les pays où nous vendons et de définir des plans d'action associés.

En 2023, nous avons mené plusieurs actions :

- Réalisation d'une veille réglementaire permettant d'identifier des futures réglementations concernant les emballages qui impacteront nos activités
- Identification des emballages recyclables et non-recyclables sur la totalité de nos produits
- Identification de solutions alternatives pour nos familles d'emballages non recyclables.

Promouvoir le recours à des fournisseurs de matières premières certifiés pour leurs bonnes pratiques RSE ou engagés dans une politique RSE

Afin d'engager nos fournisseurs, nous avons formalisé dès 2017 une **Charte fournisseurs**, dont les exigences s'inspirent des recommandations de l'Organisation pour la Coopération et le Développement Economique (OCDE), de l'Organisation Internationale du Travail (OIT), du Pacte mondial de l'Organisation des Nations-Unies et de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme. Depuis 2023, cette charte, disponible sur notre site internet⁹, est envoyée de manière systématique aux nouveaux fournisseurs stratégiques. Elle présente, au-delà de nos attentes envers nos fournisseurs, nos propres engagements :

- Proposer des produits et des services de qualité répondant aux besoins de nos clients
- Développer l'innovation dans tous nos domaines d'activités
- Favoriser le respect et le développement de nos partenaires tout au long de leur parcours dans l'entreprise
- Maîtriser les conséquences de nos activités en menant des actions environnementales responsables.

Nous attendons de nos fournisseurs qu'ils se conforment aux

12 engagements de ce document, principalement en ce qui concerne le respect des règlements, normes et lois en vigueur, de nos valeurs éthiques, de sécurité, de bien-être et de développement durable.

Un projet pilote "**Raw Materials Data Management Master**" a démarré en 2022 sur quatre usines visant à améliorer la traçabilité des matières premières utilisées dans la production de levures afin d'optimiser les ressources et de maximiser la valeur ajoutée. Son déploiement a démarré dès 2023 et devrait être finalisé en 2024.

Notre ambition est de recenser nos fournisseurs clés de rang 1 qui sont certifiés pour leurs bonnes pratiques RSE. A cette fin, un outil adapté à la collecte d'informations sera mis en place d'ici 2025.

GESTION DES RISQUES FOURNISSEURS

Renforcer l'évaluation de la performance RSE de nos fournisseurs

L'évaluation de la performance RSE de nos fournisseurs est développée

conjointement par la Direction Achats Groupe et la Direction Juridique, Conformité et Audit Interne Groupe. Cet engagement s'étend à tous les fournisseurs clés de rang 1.

En 2023, nous avons réalisé une cartographie des risques RSE de nos fournisseurs stratégiques (hors mélasse). À partir de 2024, l'objectif sera de mettre en œuvre des plans d'action associés aux risques identifiés.

Nous envoyons actuellement un **questionnaire RSE** à l'ensemble de nos nouveaux fournisseurs stratégiques afin de permettre à chaque acheteur d'évaluer plusieurs critères ESG en phase d'appel d'offres et de référencement.

Pour gagner en visibilité sur le niveau de performance RSE de nos fournisseurs, nous récoltons également toute documentation utile concernant la mise en place de leur stratégie RSE. Depuis 2023, la collecte de ces documents RSE dans le cadre des appels d'offres est systématique. Nous souhaitons maintenant automatiser ce processus d'ici fin 2024.

Au-delà des attentes que nous avons envers nos fournisseurs, nous nous

engageons à être nous-mêmes un partenaire responsable :

- La Direction des Achats adopte une procédure uniforme et équitable dans la sélection de ses fournisseurs, applique le principe de la libre concurrence et rejette sans ambiguïté toute pratique de corruption (*Voir la partie* "Ethique des affaires", – p.22/26-27).

- Nous nous engageons à adopter une attitude responsable vis-à-vis de nos fournisseurs et à les payer conformément aux dispositions des lois et réglementations applicables en la matière. Nous pilotons de façon rigoureuse et régulière les délais de paiement envers eux.
- La fonction Achats vise à promouvoir ceux qui nous accompagnent vers plus d'innovation et de progrès, aussi bien techniquement que socialement.

En 2024, une cartographie des risques du devoir de vigilance va être réalisée et permettra d'identifier les catégories d'approvisionnement les plus à risque et de prioriser les plans d'action.



⁹ – La *Charte fournisseurs* est disponible en ligne sur notre site internet à l'adresse suivante : https://www.lesaffre.com/wp-content/uploads/2020/06/Charte_fournisseurs_FR.pdf



Respecter notre environnement

– p.58
Être acteur de la transition
des pratiques agricoles
en développant des solutions
à impact positif

– p.64
Réduire l'empreinte carbone
de notre chaîne de valeur

– p.70
Réduire nos consommations
d'eau en priorisant la diminution
des prélèvements d'eau
souterraine

– p.72
 limiter les pollutions et favoriser
l'économie circulaire



Être acteur de la transition des pratiques agricoles en développant des solutions à impact positif

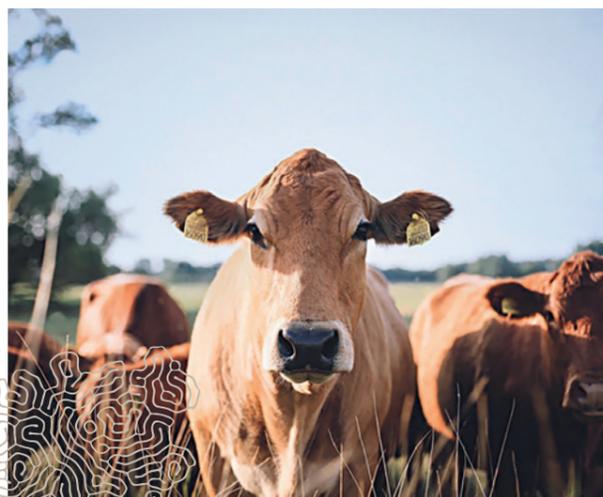
Définition

La biodiversité et l'agriculture durable ont été identifiées comme des enjeux matériels clés de notre stratégie RSE depuis le rapport extra-financier de 2022. Ces enjeux sont transversaux et en relation avec le changement climatique, la pollution des sols, de l'eau, de l'air, la consommation d'eau et l'économie circulaire.

Biodiversité

Les changements environnementaux ont des causes multiples : elles peuvent être naturelles ou anthropiques. Les 5 principaux facteurs de changements directs sont : la dégradation des habitats, la pollution, l'exploitation des ressources, le changement climatique et les espèces exotiques invasives.

À travers nos activités, nous contribuons aux 5 principaux facteurs de pression, et ainsi à la perte de biodiversité via l'approvisionnement, la fabrication et la fin de vie des produits commercialisés. Nous dépendons également des écosystèmes pour sourcer nos matières premières et l'énergie dont nous avons besoin.



Agriculture durable

L'agriculture est durable lorsqu'elle satisfait les besoins des générations actuelles et futures tout en étant rentable, en préservant la santé de l'environnement et en garantissant l'équité sociale et économique. L'agriculture durable contribue aux piliers de la sécurité alimentaire - disponibilité, accès, utilisation et stabilité - et recouvre les dimensions environnementale, sociale et économique de la durabilité.

Elle revêt une importance capitale pour Lesaffre. En amont de la chaîne de valeur, la production de levures repose sur l'approvisionnement en matières premières agricoles telles que la mélasse issue de la betterave ou de la canne à sucre. En aval, nous offrons des biosolutions pour l'agriculture. Ces solutions, moins nocives que les produits phytopharmaceutiques traditionnels, aident les agriculteurs à protéger et nourrir leurs cultures tout en respectant les écosystèmes environnants.

À travers ces 2 enjeux, nous nous engageons à fournir des solutions permettant :

- La réduction de la pollution des milieux en diminuant l'utilisation d'engrais et de pesticides
- Le maintien de la biodiversité en limitant l'artificialisation des sols
- Le respect du bien-être animal
- Le respect des conditions de travail et la santé des travailleurs du monde agricole.

Executive summary

Ligne directrice Favoriser des produits dérivés issus de matières premières durables						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Valoriser les matières organiques en fertilisants pour créer un cycle de production vertueux	-	-	Nombre d'hectares fertilisés à partir de nos produits dérivés (ha)	217 000	226 090	4 %

Ligne directrice Améliorer la santé des sols grâce aux produits Lesaffre						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Protéger les cultures contre le stress hydrique dans le monde par notre gamme de biostimulants	-	-	Surface équivalente de grandes cultures protégées du stress hydrique dans le monde par notre gamme de biostimulants (ha)	2 000 000	2 045 514	2 %

Ligne directrice Améliorer la santé et le bien-être animal grâce aux produits Lesaffre						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Contribuer à la santé, à la nutrition et au bien-être animal pour les animaux d'élevage et de compagnie	-	-	Proportion équivalente de la production de lait et de produits laitiers consommée dans le monde que les levures vivantes produites par Phileo ont couvert (%)	26 %	28 %	stable
			Proportion équivalente d'œufs produits ou consommés dans le monde que les additifs issus de levure produits par Phileo ont couvert (%)	17 %	16 %	stable

Gouvernance

Le groupe "Agriculture durable et biodiversité", supervisé par la Direction Recherche et Développement est composé de représentants de divers métiers et Régions.

Créé en février 2023, le comité de pilotage s'est réuni 8 fois pour initier une réflexion stratégique et proposer une politique à la Direction.

Pour nous accompagner et structurer notre positionnement sur ces enjeux, nous avons choisi un spécialiste du conseil

en biodiversité. Notre ambition est de conduire une étude afin de comprendre notre relation aux écosystèmes en évaluant notre empreinte biodiversité sur toute notre chaîne de valeur.

Nous souhaitons que chaque Direction Générale de nos filiales et de nos Business Units s'approprie les résultats de cette étude pour mettre en œuvre les plans d'action locaux spécifiques à chaque région dans le monde.



Politiques, objectifs & plans d'action

CONSTRUIRE NOTRE POSITIONNEMENT EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

En 2023, nous avons établi un premier niveau de maturité en recensant l'ensemble des actions déjà entreprises en matière de stratégie RSE, stratégie carbone, eau, économie circulaire, achats responsables et en nous évaluant notamment par rapport aux référentiels ACT4Nature.

Nous avons également finalisé le diagnostic et l'évaluation des impacts et des dépendances sur notre chaîne de valeur en tenant compte des 5 facteurs de pression définis par l'IPBES présentés dans la définition ci-dessus.

Enfin, nous avons réalisé une cartographie des risques physiques et de transition afin de construire une trajectoire de réduction des impacts.

Suite à ces démarches, l'identification des enjeux prioritaires est en cours de réalisation avec une analyse de matérialité des activités en matière de biodiversité.

Ce travail nous permettra de définir nos axes stratégiques (trajectoire biodiversité) et nos engagements à travers la caractérisation d'indicateurs de suivi de performance et la préparation des éléments de reporting pour répondre aux exigences de la Corporate Sustainability Reporting Directive.

FAVORISER LA BIODIVERSITÉ SUR LES SITES OÙ NOUS OPÉRONS

En 2023, nous avons réalisé une analyse cartographique afin d'identifier le niveau de risque des sites du Groupe vis-à-vis de leur proximité avec des zones protégées et des zones riches en biodiversité. L'objectif étant de réaliser un scoring pour déterminer les sites prioritaires pour lesquels un plan d'action sera établi.

Pour cette analyse, nous avons retenu 89 sites dont 65 % d'industriel, 17 % de logistique, 16 % de bureaux et 2 %

d'autres (laboratoires,...).

En termes de méthodologie, nous avons procédé à une analyse du contexte typologique selon le type d'activité réalisé au sein du site et une analyse du contexte écologique, selon la proximité des sites aux espaces protégés, à la richesse des espèces observées à proximité et à leur rareté (sources : *Protected Planet*, *IUCN*).

L'outil utilisé a été QGIS qui est un logiciel de SIG (Systèmes d'Information Géographique) permettant de spatialiser l'information. Dans la feuille de route Biodiversité, nous définirons les actions au niveau des sites avec des recommandations générales et des mesures à mettre en œuvre selon le contexte local et la configuration du site (espaces verts ou pas).

Des actions concrètes en matière de biodiversité ont déjà été menées sur notre Campus à Marcq-en-Baroeul.

Ce Campus récemment construit occupe une superficie de 24 000 m² sur un terrain de 19 ha. De nombreux espaces verts offrent des conditions favorables pour les espèces menacées et rares.

En 2023, nous avons lancé une initiative pilote sur le Campus qui a fait l'objet d'un diagnostic écologique complet. Les bilans floristiques et faunistiques ont pu être réalisés sur les 4 saisons de l'année.

Pour la flore, 231 espèces ont été dénombrées. Parmi celles-ci, 7 espèces végétales sont considérées comme patrimoniales et une espèce est protégée dans la région : l'Ophrys abeille (*Ophrys Apifera*). 36 espèces d'oiseaux ont été identifiées : 3 sont considérées comme d'intérêt patrimonial et 12 sont nicheuses et protégées.

Un plan de gestion à 5 ans a été défini avec un objectif double : entretenir les espaces en optimisant la biodiversité et prévoir une sensibilisation de nos collaborateurs.

Nous nous engageons à diminuer l'empreinte grise du sol et à dupliquer cette action pilote auprès d'autres sites du Groupe. 2 exemples illustrent cet engagement :

— Nous avons inauguré le Campus Fermentis en mai 2023, site de développement applicatif dédié à l'activité de Fermentis en réhabilitant un ancien site industriel du Groupe.

— Nous construisons, dans le nord de la France, une nouvelle usine sur une ancienne friche industrielle.



Orphys abeille
(*Ophrys Apifera*)



ACCOMPAGNER NOS PARTIES PRENANTES VERS UNE AGRICULTURE PLUS DURABLE

Favoriser des produits dérivés issus de matières premières durables

Notre engagement en matière d'approvisionnement agricole est piloté de manière transversale par la Direction des Opérations Groupe.

Notre priorité sur l'amont agricole est de développer la traçabilité des produits utilisés.

Nos efforts se concentrent sur la valorisation des matières organiques en fertilisants pour créer un cycle de production vertueux (*Voir* notre modèle d'affaires — p.12).

Améliorer la santé des plantes et des sols grâce à nos solutions

Notre filiale Agraxine pilote nos actions pour contribuer à la santé des plantes et des sols en développant et commercialisant des produits de biocontrôle, de biostimulation et de bionutrition, élaborés à partir de micro-organismes (*Voir* Introduction "Notre stratégie et notre modèle d'affaires", — p.10). Ces solutions naturelles assurent la protection des cultures vis-à-vis de certaines maladies et permettent d'améliorer la nutrition des plantes tout en limitant le recours aux pesticides chimiques et aux fertilisants conventionnels.

La surface équivalente des grandes cultures protégées contre le stress hydrique dans le monde par notre gamme de biostimulants a augmenté

de 3 % par rapport à 2022 a couvert 2 050 000 hectares. La hausse continue de cet indicateur s'explique par :

— Une augmentation en volume dans plusieurs pays où nous sommes déjà présents, notamment en Amérique Latine

— Une augmentation du nombre de nouveaux pays notamment en Europe avec un intérêt grandissant sur ce type de solution

— Une demande croissante sur le marché asiatique.

La surface équivalente des cultures fertilisées par les produits dérivés s'élève en 2023 à 226 090 hectares, soit une augmentation de 4 % par rapport à 2022.

Améliorer la santé et le bien-être animal grâce à nos produits

Notre Business Unit Phileo commercialise des solutions qui contribuent à la santé, à la nutrition et au bien-être animal pour les animaux d'élevage et de compagnie (*Voir* Introduction "Notre stratégie et notre modèle d'affaires" — p.10).

En 2023, les produits commercialisés par Phileo ont couvert l'équivalent de plus de ¼ de la production mondiale de lait et l'équivalent de 1 œuf de poule sur 6. Soit en 2023, 28 % du lait (vs 26 % en 2022) et 16 % des œufs (vs 17 % en 2022)¹¹.

Réaliser des analyses en cycle de vie de nos produits dérivés et de nos solutions phares en filières de production animale pour en démontrer les bénéfices

environnementaux

La solution Actisaf® est la première solution probiotique à avoir fait l'objet d'une analyse en cycle de vie complète du berceau à la sortie de ferme avec un rapport ISO 14040/44 (Blonk NL – 2022/2023). Cet exercice place Actisaf® comme une solution bas-carbone à adopter avec un potentiel de réduction de l'empreinte carbone du lait corrigé jusqu'à 5 % suivant la période de supplémentation dans la ration de la vache laitière.

Des conclusions favorables sont également présentées dans l'étude sur la réduction d'autres critères d'impacts qui sont des facteurs de pression sur la biodiversité (l'eutrophication, l'acidification des océans, la rareté de l'eau, l'occupation des sols, les ressources fossiles).

Cette analyse a fait l'objet d'une revue critique et pourrait intégrer des programmes d'audits à la ferme en Europe. L'éleveur engagé dans une stratégie de réduction carbone pourrait ainsi être rémunéré.

Ce produit a également été évalué dans une seconde analyse en cycle de vie appliquée sur le bovin viande où la même tendance de réduction de l'empreinte carbone de la viande a été observée sur la période d'engraissement. Afin de montrer le potentiel environnemental, d'autres solutions additives et de nouvelles analyses de cycle de vie sont prévues pour 2024 et viendront compléter nos connaissances.

Investir dans la recherche de solutions agricoles durables

Afin d'accélérer la transition agroécologique, plusieurs **projets de recherche et développement** sont mis en place en interne pour développer des solutions agricoles durables.

Agraxine investit chaque année **un quart de son chiffre d'affaires dans la recherche**. Nous collaborons ainsi activement avec des universités, des instituts techniques et des organismes de recherche réputés tels que l'INRAE ou Végépolys, un pôle de compétitivité référent mondial en matière d'innovation.

11 — Source ventes Phileo en 2023 (base Star) et les productions mondiales FAO estimées en 2022.



Système de Management de l'Environnement : SME

Au travers de nos activités et compte tenu des enjeux liés à la limite des ressources naturelles, nous avons la responsabilité d'en limiter les effets sur l'environnement. Cette ambition est guidée par 3 défis :

- Contribuer à la lutte contre le changement climatique
- Réduire les consommations d'eau en priorisant la diminution nos prélèvements d'eau souterraine
- Limiter les pollutions, gérer les déchets et favoriser l'économie circulaire.

Notre politique environnementale, guidée par la Direction des Opérations du Groupe, couvre les enjeux suivants :

- Changement climatique
- Eau et ressources marines
- Pollution et gestion des déchets.

Les directions industrielles Régions, les services de la Direction Industrielle Groupe et les services Qualité et Développement Durable Industriel Groupe sont responsables de la mise en œuvre de cette politique.

La mise en place sur nos principaux sites de production, du Système de Management de l'Environnement (SME), formalisé en 2023 et fondé sur les exigences des certifications ISO 50 001 et ISO 14 001, visera à structurer l'avancée du Groupe sur ces politiques à partir de 2024.

Le Système de Management de l'Environnement va constituer un outil moteur pour nos entités, appliqué à notre politique environnementale, permettant de nous organiser de manière à estimer, réduire et maîtriser nos impacts sur l'environnement.

Ce système participera notamment à :

- Assurer le respect des obligations locales de conformité en matière de climat, d'eau, de pollution et de déchets
- Maîtriser les risques en matière d'utilisation des matières préoccupantes
- Gérer les déchets en optimisant les filiales de traitement
- Renforcer le reporting environnemental relatif aux émissions de gaz à effet de serre et risques climatiques physiques et de transition, à l'approvisionnement, à l'utilisation et au rejet d'eau, aux polluants de l'air et du sol et substances préoccupantes, et à la production et au traitement de déchets
- Évaluer et hiérarchiser la mise en œuvre de nouvelles technologies à haut rendement énergétique, augmenter l'efficacité énergétique, et réduire l'utilisation et la consommation d'énergie et d'eau
- Suivre la réalisation des objectifs et améliorer la performance environnementale.

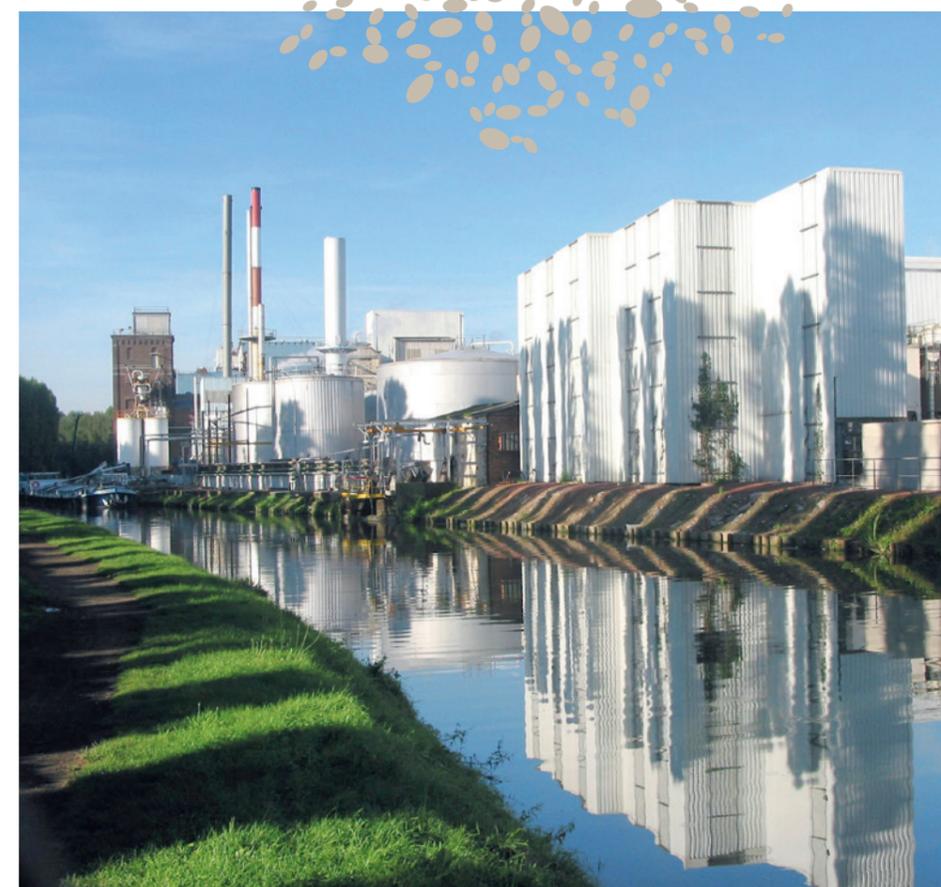
Le SME inclut les domaines suivants :

Changement climatique	Gestion de l'eau	Pollution & gestion des déchets
ÉNERGIE	PRÉLÈVEMENT	EAU
ÉMISSIONS FUGITIVES	DÉVERSEMENT	AIR
		SOL
		DÉCHETS
		ODEUR
		BRUIT

Gouvernance des enjeux : changement climatique, eau et ressources marines, et pollution et gestion des déchets

Sous la responsabilité du Directeur Général Délégué, ces 3 enjeux sont pilotés par la Direction Industrielle Groupe et Régions, assistée par le service Qualité et Développement Durable industriel, le service Achats, le service Supply Chain et le service Achats substrats et vente de produits dérivés.

Le déploiement du SME permettra de structurer notre politique environnementale, en remontant les initiatives locales, en suivant les performances et en encadrant nos activités industrielles.



Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur

Définition

L'enjeu "Changement climatique" désigne notre contribution à la limitation des émissions de gaz à effet de serre dans nos opérations et notre chaîne de valeur amont et aval, ainsi que notre exposition aux risques climatiques physiques et de transition.

– L'atténuation du changement climatique correspond à la trajectoire de décarbonation visant à réduire nos émissions de gaz à effet de serre ainsi que les risques de transition qui y sont associés.

– L'adaptation au changement climatique correspond à la perspective de concevoir un processus d'ajustement aux risques climatiques physiques, incluant l'évaluation de la vulnérabilité climatique et le développement de solutions d'adaptation.

– La transition énergétique fait référence au développement des énergies renouvelables, comme le biogaz et la biomasse, et de l'efficacité énergétique.

En raison de la nature industrielle de nos activités, nous consommons de l'énergie et émettons des émissions de gaz à effet de serre directes (Scope 1) et indirectes (Scope 2) dans nos 80 sites de production. Les émissions de la chaîne de valeur (Scope 3) représentent une part significative des émissions de gaz à effet de serre du Groupe.

Nous pouvons également être exposés aux risques climatiques dans nos opérations et notre chaîne de valeur. Ils peuvent être physiques tels que le stress thermique et les vagues de chaleur et pourraient altérer les procédés industriels et la disponibilité des ingrédients. D'autres événements climatiques extrêmes tels que les inondations, les incendies et les cyclones pourraient endommager les bâtiments et les infrastructures de nos sites de production. De plus, les phénomènes liés au changement climatique affecteront la production agricole, notamment la culture de betterave, dont dépend notre modèle d'affaires (*Voir Enjeu "Agriculture durable et biodiversité", – p.23/26-27*).

Executive summary

En nous appuyant sur les technologies d'ores et déjà connues et en tablant sur la contribution des producteurs de sucre et d'énergie au même objectif, nous nous engageons à rechercher l'atteinte de la Neutralité Carbone d'ici à 2050.

Ligne directrice Fixer des objectifs de réduction						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Réduire les émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 & 2 de 30 % entre 2019 et 2030	-30 %	2030 (vs 2019)	Emissions de gaz à effet de serre Scopes 1 & 2 (tCO ₂ eq)	1 096 478	1 067 164	-3 %
Contribuer à la neutralité carbone mondiale pour 2050 pour les Scopes 1, 2 & 3	0	2050	Estimation des émissions de gaz à effet de serre Scope 3 par rapport au bilan carbone (%)	2 176 171 teqCO ₂ soit 66 %	2 035 453 teqCO ₂ soit 66 %	-6 %
Maximiser l'utilisation du biogaz	-	-	Quantité de biogaz réutilisée par an (Nm ³)	18 528 549 Nm ³ soit 85 %	15 470 960 Nm ³ soit 79 %	-17 %

L'estimation des émissions de gaz à effet de serre Scope 3 repose sur la méthodologie du GHG Protocol.

Politiques, plans d'action & objectifs

Notre ambition est de réduire notre empreinte carbone sur l'ensemble de notre chaîne de valeur.

RÉDUIRE NOS ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Standardiser : mettre en place des outils de mesure

Nous nous engageons à mettre en place des outils standardisés pour mesurer nos émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1, 2 & 3. Afin de structurer notre démarche, nous avons renforcé le service Développement Durable industriel d'un Ingénieur Développement Durable recruté en 2023, pour piloter la mesure de l'empreinte carbone sur l'ensemble notre chaîne de valeur.

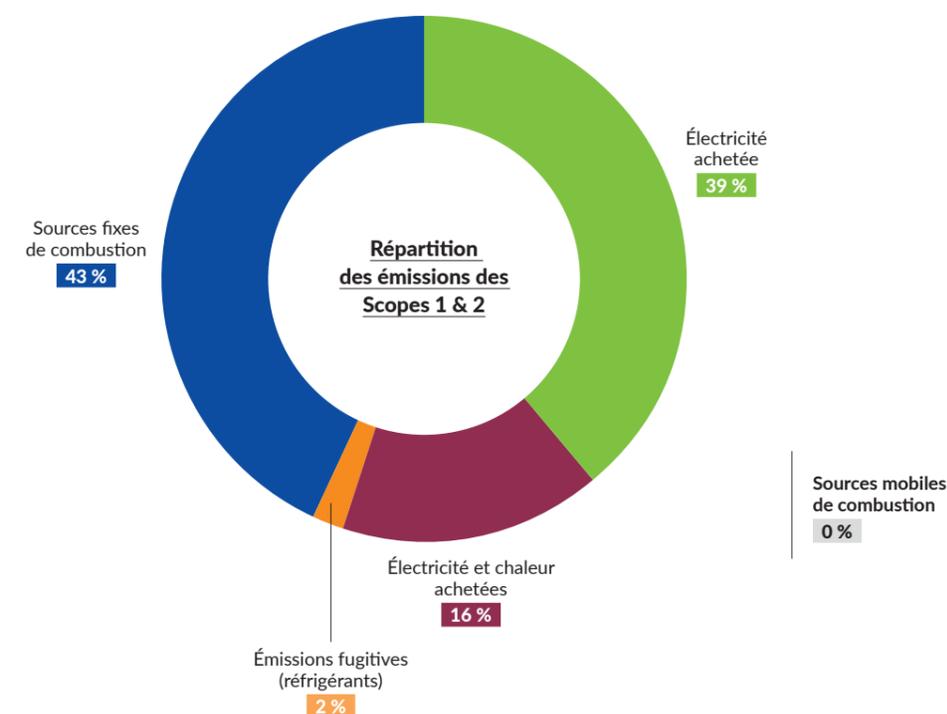
Nous avons poursuivi en 2023 notre travail de mesure des émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 & 2 de 2015 à 2023 :

– Le Scope 1 regroupe les émissions directes des installations fixes ou mobiles provenant de sources

détenues ou contrôlées par le Groupe (combustion des sources fixes et mobiles, fuites de fluides frigorigènes, etc.).

– Le Scope 2 regroupe les émissions indirectes associées à la production d'électricité ou de vapeur importée pour nos activités.

Ce travail, couvrant un périmètre représentatif de 71 sites vise à dresser un état des lieux et à identifier les principaux postes d'émissions de gaz à effet de serre dans nos sites industriels. Le total de nos émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 & 2 s'élève en 2023 à 1 067 164 teqCO₂, soit -2,7 % par rapport à 2022, dont plus de 98 % sont dues à la combustion de sources fixes (Scope 1) et à l'achat d'électricité et vapeur (Scope 2).



En 2022, nous avons initié un travail de collecte des données relatives aux émissions de gaz à effet de serre Scope 3 sur un échantillon pilote de 3 sites modèles en suivant la méthodologie du GHG Protocol.

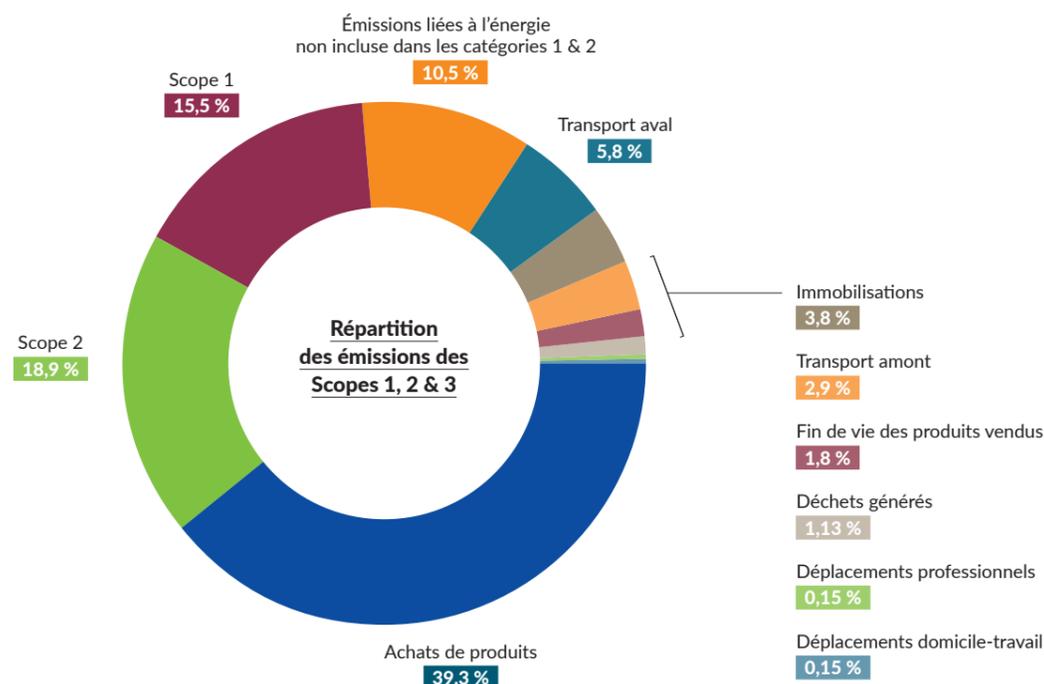
Par extrapolation, les principaux postes de consommation sont à date les achats de produits, l'énergie non incluse dans les catégories "émissions directes et indirectes de GES" et le transport de marchandises amont et aval.

En 2023, nous avons mis en place un outil de mesure plus robuste des émissions de gaz à effet de serre Scope 3. Le périmètre du Scope 3 est aligné avec celui des Scopes 1 & 2 ; le total de nos émissions de gaz à effet de serre Scope 3 s'élève en 2023 à 2 032 139 teqCO₂, soit 66 % du bilan global. Les données liées au transport et aux déchets ont été renforcées et l'utilisation des facteurs d'émission standardisés.

Les catégories les plus contributrices et celles sur lesquelles nous avons des leviers d'action sont :

- Les achats de biens et services
- Le transport amont et aval
- Les déchets générés par les opérations
- La fin de vie de nos produits.

Des plans d'action pour ces 4 catégories sont en cours et vont être mis en œuvre en 2024.



Nous avons participé publiquement au processus du CDP (Carbon Disclosure Project) en tant qu'organisation déclarante, au cours de l'année 2023. Il s'agit d'une démarche volontaire du Groupe qui s'engage à renouveler cette initiative en 2024 et donnera lieu à une notation.

Par ailleurs, la mise en place du Système interne de Management de l'Environnement (SME) viendra compléter certaines catégories du bilan carbone du Groupe à partir de 2024.

Engager : fixer des objectifs de réduction

Nous nous engageons à réduire nos émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1 & 2 de -30 % d'ici à 2030 (année de référence 2019) et rechercher l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050.

Notre stratégie de décarbonation, pilotée par la Direction Industrielle du Groupe, s'appuie en premier lieu sur la réduction des émissions directes et indirectes.

Le Groupe a identifié 7 leviers d'action adaptés à la nature de nos activités :

01. Améliorer l'efficacité énergétique : un nombre croissant de sites sont certifiés ISO 50 001 comme les usines de Biospringer France en 2023. Par ailleurs, la mise en place sur nos principaux sites de production du SME, fondé sur les exigences des certifications ISO 50 001 et ISO 14 001, visera à structurer l'avancée du Groupe sur ces politiques à partir de 2024.

02. Déployer l'électrification : plusieurs sites installent un système de pompe à chaleur pour réduire les consommations d'énergies fossiles. Un Compresseur Mécanique de Vapeur (CMV) qui réutilise la vapeur au détriment d'utilisation de vapeur créée par énergie fossile a également été mis en place.

Par exemple, un site français a lancé en 2022 un projet pour installer une unité de récupération de chaleur fatale. À partir des deux pompes à chaleur qui seront mises en service en 2025, la chaleur créée par l'activité de fermentation pourra être réutilisée, permettant de couvrir 70 % des besoins en chaleur du site et d'éviter l'émission d'environ 30 000 tonnes de CO₂ par an.

03. Utiliser la biomasse et les produits dérivés : LIS France s'est équipé en 2023 d'une chaudière biomasse qui produira plus de 110 000 tonnes de vapeur par an afin de réduire de 85 % les émissions de CO₂ issues du procédé industriel (Voir Enjeu "Produits, services et éco-conception", – p.22/26-27).

04. Optimiser l'utilisation du biogaz : en 2023, deux nouveaux sites réutilisent du biogaz généré par nos activités à hauteur de 680 808 Nm³ à la place de gaz naturel. Le volume de biogaz réutilisé par an s'élève à 15 470 960 Nm³ en 2023, soit un taux de réutilisation de 78,5 % des productions de biogaz de nos sites.

05. Développer les énergies renouvelables : de plus en plus de sites ont recours aux énergies renouvelables comme notre site en Belgique qui a installé une éolienne en 2022.

06. Limiter les émissions associées aux fuites de fluides réfrigérants : lors du remplacement de leurs systèmes de réfrigération comme la climatisation, les refroidisseurs et les pompes à chaleur, nos sites privilégient des fluides dotés d'un pouvoir de réchauffement global (PRG) moins important à la fois dans nos bâtiments et les procédés industriels. Le SME va améliorer ce point dans le suivi de management de ces fluides pour l'ensemble des sites du Groupe.

Nous conduisons également une réflexion sur d'autres leviers pour accélérer notre décarbonation dans le futur.

07. Engager des contrats à long terme avec des fournisseurs d'énergies vertes : deux de nos usines bénéficient de 100 % d'électricité verte via des garanties d'origine et deux autres usines bénéficieront d'un approvisionnement en énergie décarbonée suite à la signature d'un CPPA (Corporate Power Purchase Agreement).

Déployer un plan d'action pour le Scope 3

Nous avons initié en 2023 la requête des empreintes carbone des matières premières contributrices à la catégorie achats des émissions indirectes du Scope 3. En 2024, une standardisation de cette approche sera établie avec les fournisseurs afin de les engager sur la réduction de leur empreinte carbone.

Nous allons aussi mesurer et valoriser les émissions évitées de certains de nos produits et financer des projets de compensation et réduction de carbone.

Comme énoncé sur l'enjeu Biodiversité (– p.23), nous réalisons des Analyses de Cycle de Vie (ACV) afin de connaître l'empreinte carbone et environnementale de nos produits et les émissions évitées associées.

Enfin, nous planifions de renforcer la quantification et la projection de la contribution de chaque projet dans chaque catégorie (matières premières, transports, déchets, ...) afin de rechercher l'atteinte de la neutralité carbone d'ici 2050.

Développer des technologies innovantes

Nous nous engageons à développer des technologies innovantes pour décarboner nos activités.

D'une part, nous investissons pour développer des projets pilotes innovants destinés à réduire les émissions de gaz à effet de serre afin de les déployer sur un nombre maximal d'usines.

Par exemple, un projet pilote d'optimisation de traitement de nos effluents à destination de la production d'énergie est en cours d'évaluation en vue de l'étendre sur d'autres sites.

D'autre part, nous prenons en compte nos objectifs de décarbonation dans l'ensemble de nos projets Recherche & Développement.

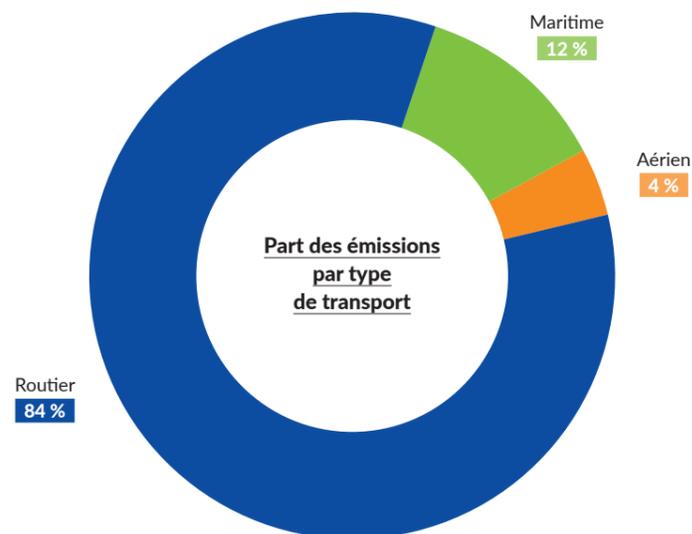
De plus, l'impact de chaque nouvel investissement sur les émissions de gaz à effet de serre est actuellement évalué et intégré dans la prise de décision pour l'ensemble des procédures d'investissements majeurs. Nous nous sommes engagés à travers nos financements verts à améliorer des indicateurs environnementaux.

Optimiser l'impact CO₂ des modes de transport de nos marchandises

La Direction Achats Groupe pilote la décarbonation des transports et des voyages avec l'appui du département Supply Chain et de la direction Qualité et Développement Durable industriel.

Le total des émissions de la catégorie des transports de marchandise s'élève à 265 921 teqCO₂ soit 8,6 % du bilan carbone du Groupe.

La répartition du type de transport a pu être déterminée grâce à l'analyse plus exhaustive de la mesure du Scope 3 des années 2022 et 2023.



En 2023, des lignes directrices en matière d'achat de transport responsable ont été formalisées au niveau du Groupe.

Depuis 2022, nous avons débuté la compensation des émissions de carbone dans la catégorie du transport maritime grâce à un portefeuille de projets diversifiés en partenariat avec des sociétés spécialisées.

En 2023, un total de 2 548 teqCO₂ ont été compensées soit 0,9 % de nos émissions liées au transport.

Promouvoir l'achat d'énergies renouvelables

La Direction Achats Groupe travaille avec la Direction Qualité et Développement Durable industriel pour structurer la participation à des initiatives d'achat en énergie renouvelable et développer des contrats d'énergie verte dans des zones ciblées (**Voir Enjeu "Changement climatique"**, – p.23/26-27).

Dans le cadre d'un projet de solarisation initié en France en 2022, il est étudié pour l'ensemble des sites français, la solarisation des toitures compatibles et des surfaces au sol disponibles.

D'autres initiatives faisant appel aux Corporate Power Purchase Agreement (CPPA) sont également à l'étude, voire en phase de contractualisation. 2 sites ont commencé un approvisionnement en énergie solaire à l'aide de CPPA en France et Belgique. En 2023, l'achat d'électricité d'origine renouvelable représente 4 782 teq CO₂ évités soit 1,2 % des émissions indirectes de l'électricité achetée.



Réduire nos consommations d'eau en priorisant la diminution des prélèvements d'eau souterraine

Définition

Nous consommons de l'eau pour trois types d'usage :

- Pour le process : l'eau comme ingrédient de la levure elle-même
- Pour les étapes de dilution
- Pour les utilités : principalement utilisée pour le refroidissement, mais aussi les chaufferies, le nettoyage et l'arrosage.

De fait, ces activités peuvent générer des impacts sur l'utilisation et le renouvellement de l'eau.

Nous sommes exposés aux risques liés à l'eau dans notre chaîne de valeur par nos activités de production mais

également en amont. Le secteur agricole peut être impacté par des sécheresses influant sur la disponibilité de nos matières premières. Enfin, les restrictions réglementaires en matière d'eau peuvent impacter tant nos fournisseurs que nos propres opérations lorsque chacun opère dans des zones présentant des enjeux liés à la quantité ou à la qualité de l'eau.

Nous contribuons à préserver l'eau et les ressources à travers d'une part la limitation des prélèvements, de la consommation et d'autre part la maîtrise du traitement des eaux résiduaires à sa production avant restitution au milieu naturel.

Executive summary

Ligne directrice Fixer des objectifs de réduction d'eau						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Réduire le prélèvement d'eau de 20 % entre 2022 et 2030	-20 %	2030 (vs 2022)	Variation du prélèvement en eau (%)	91 916 200	87 831 229	-4 %

Politiques, plans d'action & objectifs

Notre ambition est de réduire nos consommations d'eau en priorisant la diminution des consommations d'eau souterraine.

RÉDUIRE NOS PRÉLÈVEMENTS D'EAU

Standardiser : mettre en place des outils de mesure

Nous nous engageons à mettre en place des outils standardisés pour mesurer nos consommations d'eau.

Le procédé de refroidissement nécessite un prélèvement, la part la plus importante de l'eau utilisée, alors que les procédés de fabrication nécessitent une consommation.

Nous avons systématisé en 2022 le suivi du volume d'eau prélevé pour l'usage process et pour l'usage utilités. Un protocole de reporting unique a été formalisé pour accompagner les sites dans la mesure de ces indicateurs, et des modules de formation ont été mis à disposition des Régions pour diffuser la méthodologie de reporting pour les sites de production de levure et d'extraits de levure ayant plus de 5 ans d'existence dans le Groupe.

La mise en place du SME formalisé en 2023 et qui sera déployé en 2024 contribuera à standardiser les unités de mesure de l'eau à partir de 2024. Nous veillons enfin à assurer la conformité de la qualité de nos eaux usées par rapport aux obligations réglementaires locales. La demande chimique en oxygène (DCO) de nos effluents est surveillée au niveau des sites conformément aux cadres réglementaires locaux applicables. Nous développons un indicateur sur la proportion de quantité de rejet accidentel hors norme par rapport à la quantité de rejet total.

S'engager : fixer des objectifs de réduction d'eau

Nous nous engageons à **réduire nos prélèvements d'eau de -20 % en 2030** (année de référence 2022).

Le suivi par unité de production du volume d'eau consommée permet de mettre en place des plans d'action ciblés pour chaque usine. Nos efforts se concentrent actuellement sur la réduction de l'utilisation des eaux souterraines et la promotion de l'utilisation des eaux de surface, ainsi que sur l'installation de systèmes de refroidissement de l'eau en boucle fermée.

Nous avons lancé des projets pilotes pour réduire les consommations d'eau sur les usines les plus consommatrices en 2023. En France, un site conduit un projet de réutilisation et de recyclage des eaux pluviales pour réduire les besoins en eau des tours de refroidissement.

La variation du prélèvement en eau entre 2022 et 2023 a été de -4,4 %.

Innovover : développer des technologies innovantes

Nous nous engageons à développer des technologies innovantes pour réduire nos consommations d'eau.

Notre démarche consiste à investir dans des projets pilotes innovants en matière de réduction des consommations d'eau afin de les standardiser.

A titre d'exemple, nous travaillons au développement de l'utilisation des techniques membranaires qui favorisent les économies d'eau :

- Dans les ateliers de production des produits dérivés, avec un pilote en Australie
- Dans l'étape finale de traitement biologique de nos stations d'épuration afin de réutiliser en interne l'eau issue, avec un pilote sur l'un de nos sites européens.

Nous travaillons également aux recyclages des eaux issues de certains flux de production.

Les enjeux environnementaux matériels pour Lesaffre – la biodiversité, le climat, l'eau, la pollution et les déchets – doivent être appréhendés comme un ensemble en raison de leur interdépendance et leurs effets cumulés. Ainsi, nous avons l'ambition de développer des actions transversales pour atténuer notre impact négatif sur l'environnement.

À titre d'illustration, le projet TransVertSIL dont la mise en service est prévue en 2025, consiste à récupérer la chaleur résiduelle issue de la fermentation par l'installation de pompes à chaleur au lieu de la laisser se dissiper dans l'atmosphère. Ce projet présente des co-bénéfices pour les enjeux d'atténuation du changement climatique et de réduction de la consommation d'eau. Il permet d'une part d'utiliser de la chaleur verte locale, de limiter la dépendance aux énergies fossiles et de réduire les émissions de CO₂. Il permet d'autre part de rationaliser la consommation d'eau sur site et de minimiser les besoins de refroidissement.



Limiter les pollutions et favoriser l'économie circulaire

Définition

L'enjeu "Pollution et gestion des déchets" désigne notre contribution à la limitation d'émissions de polluants et de substances préoccupantes dans l'air et les sols, à la limitation des déchets dans nos opérations et dans notre chaîne de valeur en amont et en aval.

Dans le cadre de certaines productions spécifiques, nous pouvons être amenés à utiliser des substances chimiques et à émettre des polluants. Nous sommes alors soumis à des risques de pollution chronique et de déversement accidentel que nous devons maîtriser. Nous mettons en place un système de maîtrise du risque (stockage et utilisation) des substances chimiques.

De plus, nous pouvons générer différents types de déchets :

- Les déchets classés comme dangereux, qui incluent notamment les lubrifiants, les déchets de laboratoires, et les auxiliaires technologiques de production
- Les déchets non-dangereux, qui incluent principalement les boues des stations d'épuration des eaux usées, les boues de clarification, les cartons, les plastiques, et le matériel usagé.

Pour réduire et valoriser nos déchets de manière structurelle, nous considérons qu'il est nécessaire d'intégrer des principes circulaires à la gestion des déchets et de suivre les déchets tout au long de leur cycle de vie.



Executive summary

Ligne directrice Optimiser la gestion des déchets						
Objectifs et perspectives clés	Objectifs quantitatifs	Échéances	Indicateurs clés de performance et unité	Résultats		Variation en (%) ou point
				2022	2023	
Standardiser et mettre en place un indicateur sur la proportion de déchets valorisés	Définir des cibles	T4 2024	Quantité de déchets produits par typologie (tonne)	-	Organiques 114 288 t Autres 13 121 t Packaging 4 496 t Dangereux 2 369 t	-

Politiques & plans d'action

Notre ambition est de limiter les pollutions et favoriser l'économie circulaire.

Le Système de Management de l'Environnement définit les exigences minimales afin de gérer la performance environnementale, notamment en matière de gestion des déchets et de la pollution (eau, air, sols, bruit et substances préoccupantes).

SUBSTANCES PRÉOCCUPANTES ET POLLUTION DE L'AIR ET DU SOL

Encadrer l'usage des substances préoccupantes et limiter la pollution de l'air et du sol

Des polluants de l'air et du sol peuvent accidentellement être générés par l'activité de production d'extraits de levure et de levure sèche instantanée. La mise en place du Système interne de Management de l'Environnement contribuera à standardiser les unités de mesure et les objectifs du Groupe à partir de 2024.

Plusieurs actions ont été mises en œuvre en 2023 :

- Une analyse des risques d'incidents environnementaux est en cours afin de minimiser et gérer le risque de pollution du sol, de l'eau, de l'air, ainsi que le risque de déversement de substances préoccupantes.
- La mesure des substances préoccupantes sur nos sites

de production d'extraits de levure et de levure sèche instantanée est en cours de structuration. Le standard que nous appliquons en Europe et aux USA identifie les meilleures techniques disponibles quant à la réduction de l'usage et l'encadrement des substances préoccupantes. Nous le déployons progressivement à toutes les autres entités du Groupe.

- Nous pratiquons à l'identique concernant les composés organiques volatiles (COV).
- Un programme d'électrification des procédés est également en cours de déploiement pour réduire les émissions d'oxydes d'azote (NoX) grâce à des chaudières fonctionnant à la biomasse (**Voir Enjeu "Changement Climatique", – p.23/26-27**). Nous veillons à assurer le suivi des émissions de NoX conformément aux obligations réglementaires locales.
- Le projet Opticlean, lancé en 2023, vise à réduire la consommation de produits de nettoyage de nos installations industrielles.



GESTION DES DÉCHETS

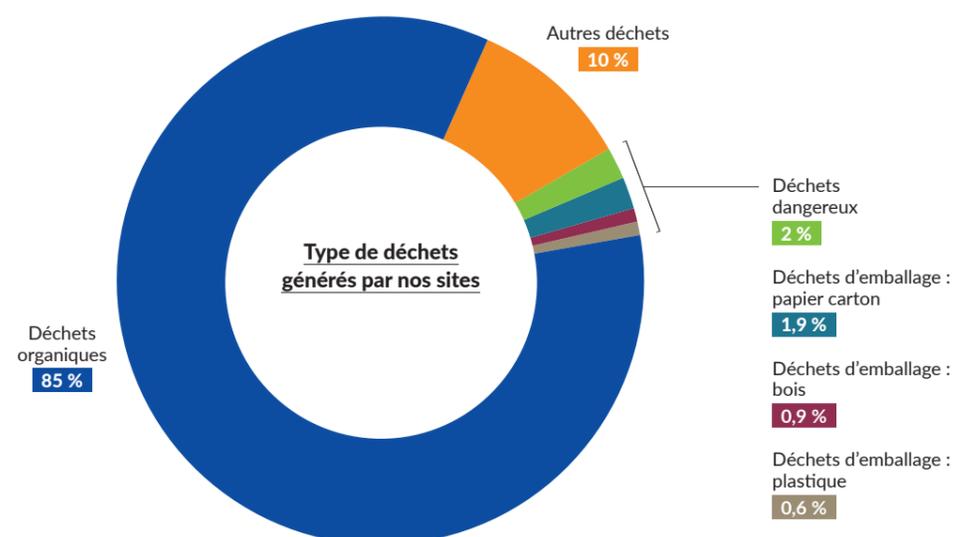
Optimiser la gestion des déchets

En 2023, grâce à la collecte d'information nécessaire à l'élaboration du Scope 3 de la catégorie "déchet généré par nos opérations" nous avons consolidé la typologie et les volumes de déchets.

Des actions sont régulièrement déployées sur le recyclage des déchets en fonction des usines. À titre d'illustration, certains déchets dangereux comme des lubrifiants sont recyclés.

Le management local s'assure de la conformité de notre gestion des déchets par rapport aux obligations réglementaires localement en vigueur et sera suivi systématiquement grâce au SME.

La collecte des données sur les déchets permet de suivre la typologie des volumes de déchets à l'échelle du Groupe. Cette cartographie viendra structurer la standardisation et les objectifs à venir.



Le volume de déchets organiques est le plus contributeur. La plupart des sites de production traitent leurs effluents directement et génèrent des boues d'épuration. Les boues peuvent être valorisées selon différents traitements : compostage, méthanisation...

Une cartographie des déchets sera réalisée au niveau du Groupe en 2024 pour préciser les quantités de déchets valorisés et non valorisés selon leurs modes de traitement (enfouissement, valorisation énergétique/matière, recyclage, réutilisation).

La mise en place du Système interne de Management de l'Environnement contribuera à standardiser les unités de mesure et les objectifs à partir de 2024.

Une part cible de déchets valorisés sera mise en place à partir de 2025 pour une mise en application en 2026.

Annexes

Tableau des indicateurs clés de performance et des chiffres clés par enjeu

Tableau consolidé des métriques : répartition des indicateurs clés de performance et chiffres clés

Enjeu Santé et Sécurité des collaborateurs		
Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre (TF2r excluant les first aids)	✓	
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre et des intérimaires (TF3)	✓	
Pourcentage des Leadership Teams formées sur les enjeux de Santé et Sécurité		✓
Nombre de visites comportementales de sécurité	✓	
Proportion des actions de sécurité réalisées à la suite des visites comportementales de sécurité et aux inspections de sécurité		✓
Enjeu Formation, développement et environnement de travail		
Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Nombre d'employés (répartition par sexe et par région)		✓
Nombre d'employés permanents (répartition par sexe et par région)		✓
Nombre d'employés temporaires (répartition par sexe et par région)		✓
Nombre d'employés à temps plein (répartition par sexe et par région)		✓
Nombre d'employés à temps partiel (répartition par sexe et par région)		✓
Taux de changement de rôles, parmi le TOP450, dans les Leadership Teams	✓	
Taux de mobilité des collaborateurs	✓	
Taux de turnover des collaborateurs en CDI	✓	
Taux d'attrition	✓	✓

Enjeu Formation, développement et environnement de travail – (suite)		
Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Taux d'augmentation du nombre d'heures totales de connexion à la plateforme de e-learning par rapport à N-1		✓
Proportion de postes ouverts publiés sur la plateforme WOO		✓
Proportion des plans de succession des postes de leaders réexaminés chaque année		✓
Nombre de cadres évoluant sur des parcours internationaux	✓	
Nombre de nationalités représentées parmi les cadres évoluant sur des parcours internationaux		✓
Part des Volontariats Internationaux en Entreprise (VIE) embauchés		✓
Proportion des collaborateurs informés de la procédure d'alerte et plateforme associée		✓
Part des collaborateurs du Groupe bénéficiant d'une couverture décès à hauteur d'un an de salaire		✓
Proportion des Régions avec des enquêtes de climat social		✓

Enjeu Éthique des affaires		
Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Proportion de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la lutte contre la corruption	✓	
Proportion de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la nouvelle formation anti-trust	✓	

Enjeu Produits, services et éco-conception		
Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Pourcentage du CA issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI	✓	

Enjeu Achats responsables		
Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Pourcentage de collaborateurs de la communauté Achats formés à la nouvelle politique d'achats durables	✓	

Enjeu
Agriculture durable et biodiversité

Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Surface équivalente des cultures fertilisées par les produits dérivés	✓	
Surface équivalente de grandes cultures protégées du stress hydrique dans le monde par notre gamme de biostimulants	✓	
Proportion équivalente de la production de lait et de produits laitiers consommée dans le monde que les levures vivantes produites par Phileo ont couvert	✓	
Proportion équivalente d'œufs produits ou consommés dans le monde que les additifs issus de levure produits par Phileo ont couvert	✓	

Enjeu
Changement climatique

Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Émissions de gaz à effet de serre des Scopes 1 & 2	✓	
Estimation des émissions de gaz à effet de serre Scope 3 par rapport au bilan carbone	✓	
Quantité de biogaz réutilisée par an	✓	

Enjeu
Eau et ressources marines

Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Volume d'eau consommée		✓
Variation du prélèvement en eau	✓	

Enjeu
Pollution et gestion des déchets

Métriques (en bleu les indicateurs audités par Mazars)	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Quantité de déchets produits par typologie	✓	

Enjeu
Introduction/Modèle d'affaires/Général

Métriques	Indicateurs clés de performance	Chiffres clés
Nombre de consommateurs touchés par la réduction de sel grâce aux ingrédients de levure Biospringer		✓
Part des pains fabriqués avec de la levure Lesaffre dans le monde		✓

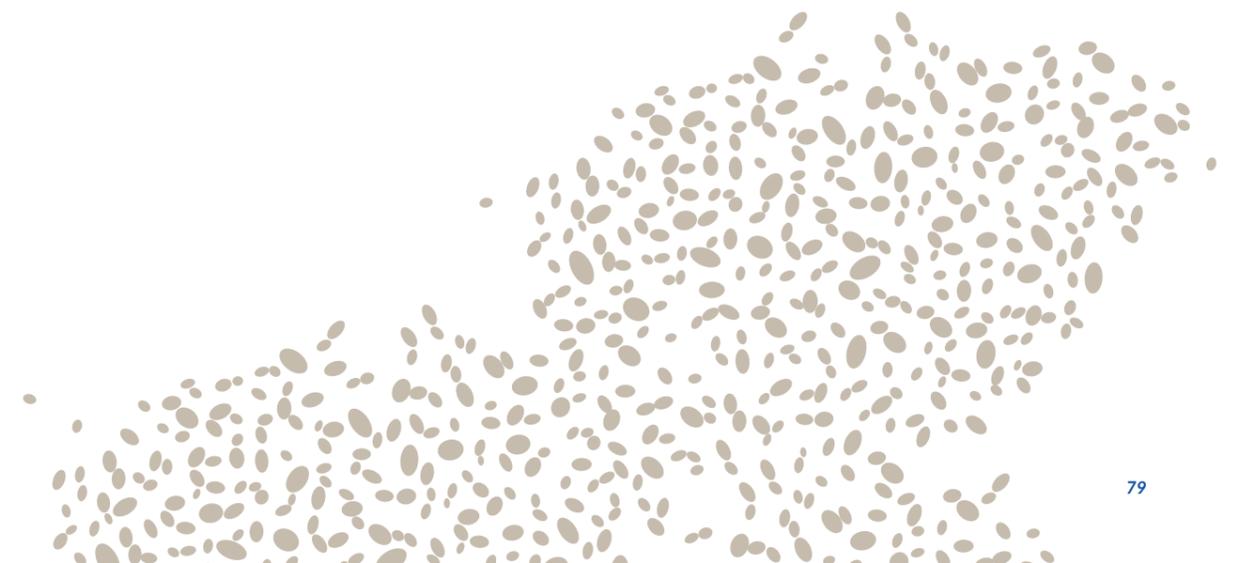
Tableau des données sociales : répartition des employés en fonction du sexe

Chiffres clés	Femmes	Hommes	Total
Nombre d'employés	3 198	7 553	10 751
Nombre d'employés permanents	2 989	7 045	10 034
Nombre d'employés temporaires	209	508	717
Nombre d'employés à temps plein	3 031	7 483	10 514
Nombre d'employés à temps partiel	167	70	237

Source : logiciel interne LINK. Les tableaux n'incluent pas les interims.

Tableau des données sociales : répartition des employés en fonction de la région

Chiffres clés	France	Europe	Reste du monde	Total
Nombre d'employés	2 289	2 912	5 550	10 751
Nombre d'employés permanents	2 162	2 767	5 105	10 034
Nombre d'employés temporaires	127	145	445	717
Nombre d'employés à temps plein	2 188	2 813	5 513	10 514
Nombre d'employés à temps partiel	101	99	37	237



Note méthodologique du reporting RSE

Périmètre des enjeux couverts par notre DPEF

Lesaffre a 7 installations classées protection de l'environnement (ICPE) :
la SIL, LIS, BSMA¹, BSS², LPF³, Ennolys et Agrauxine.

Texte de loi Décret d'application de la transposition de la directive européenne (n°2017-1265)	
Liste des items obligatoires	Traitement de l'item
Conséquences sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit (contribution et adaptation)	Voir chapitres : – "Garantir la sécurité alimentaire de nos produits tout en renforçant leur circularité" – "Être acteur de la transition agricole en développant des solutions à impact positif" – "Réduire l'empreinte carbone de notre chaîne de valeur" – "Limiter les pollutions et favoriser l'économie circulaire".
Économie circulaire	
Lutte contre le gaspillage alimentaire	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que la lutte contre le gaspillage alimentaire ne constitue pas un des risques RSE principaux et ne justifie pas un développement dans le présent rapport de gestion.
Accords collectifs conclus dans l'entreprise et à leurs impacts sur la performance économique de l'entreprise	Voir chapitre : "Favoriser l'engagement de nos collaborateurs en développant leur carrière au sein d'un environnement de travail sûr et inclusif"
Les Actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives	Compte tenu de la nature de nos activités, nous considérons que les actions visant à promouvoir la pratique d'activités physiques et sportives ne constituent pas un des risques RSE principaux et ne justifie pas un développement dans le présent rapport de gestion.
Actions visant à lutter contre les discriminations et promouvoir les diversités et aux mesures prises en faveur des personnes handicapées	Voir chapitre : "Favoriser l'engagement de nos collaborateurs en développant leur carrière au sein d'un environnement de travail sûr et inclusif"
Engagements sociétaux en faveur du développement durable	Voir chapitres : – "Introduction – Notre stratégie et notre modèle d'affaires" – "Garantir la sécurité alimentaire de nos produits tout en renforçant leur circularité" – "Entretenir des relations d'affaires éthiques avec l'ensemble de nos parties prenantes : collaborateurs, fournisseurs et sous-traitants, clients et partenaires" – "Acheter des produits et services durables auprès de fournisseurs responsables".

Texte de loi Loi sur l'alimentation durable du 30 octobre 2018	
Liste des items obligatoires	Traitement de l'item
Lutte contre la précarité alimentaire, le respect du bien-être animal, l'alimentation responsable, équitable et durable	Voir chapitres : – "Introduction – Notre stratégie et notre modèle d'affaires" – "Garantir la sécurité alimentaire de nos produits tout en renforçant leur circularité" – "Être acteur de la transition agricole en développant des solutions à impact positif".

Texte de loi Loi n°2023-703 du 2 août 2023 relative à la programmation militaire pour les années 2024 à 2030 et portant diverses dispositions intéressant la défense (article 29)	
Liste des items obligatoires	Traitement de l'item
Actions visant à promouvoir le lien Nation-Armée et à soutenir l'engagement dans les réserves	Cette information, mentionnée à l'article L. 2 25-102-1 du Code de commerce, n'est pas présentée dans ce chapitre car elle a été considérée comme non applicable à l'activité du Groupe.

Texte de loi Article L. 2 25-102-1 du Code de commerce	
Liste des items obligatoires	Traitement de l'item
Conditions de travail des salariés	Voir chapitre : "Favoriser l'engagement de nos collaborateurs en développant leur carrière au sein d'un environnement de travail sûr et inclusif"

1. Biospringer Maisons-Alfort
2. Biospringer Strasbourg
3. Lesaffre Panification France

Périmètre et méthode de calcul de nos indicateurs clés de performance

Enjeu Santé Sécurité		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre (TF2r excluant les first aids)	100 % des effectifs (hors intérimaires) des sites de production ainsi que des agences commerciales et des Baking Center™	<p>Définition Le TF2 est le taux de fréquence des accidents du travail prenant en compte les accidents avec et sans arrêt de travail des employés Lesaffre (hors intérimaires).</p> <p>Calcul $TF2 = (\text{Nombre d'accidents avec et sans arrêt de travail} \times 1\,000\,000) / (\text{Nombre d'heures travaillées par les employés Lesaffre})$</p>
Taux de fréquence des accidents avec et sans arrêt de travail des salariés Lesaffre et des intérimaires (TF3)	<p>Cet indicateur couvre 100 % des effectifs des sites de production auxquels s'ajoutent les Baking Center™ et les filiales commerciales.</p> <p>Le TF3, par opposition au TF2, inclut les intérimaires.</p>	<p>Définition Le TF3 est le taux de fréquence des accidents du travail prenant en compte les accidents avec et sans arrêt des employés et des intérimaires.</p> <p>Cet indicateur correspond au nombre d'accidents pour 1 000 000 d'heures travaillées par les employés et les intérimaires.</p> <p>Calcul $TF3 = (\text{Nombre d'accidents des employés et des intérimaires avec et sans arrêt} \times 1\,000\,000) / (\text{Nombre d'heures travaillées par les employés Lesaffre et les intérimaires})$</p> <p>Cet indicateur prend en compte dans son calcul les heures travaillées et payées aux salariés Lesaffre, ainsi que les heures travaillées des intérimaires. Les heures travaillées utilisées pour le calcul du TF3 intègrent les heures supplémentaires et les heures de formation. Pour les managers, les heures travaillées sont celles indiquées dans leur contrat.</p> <p>Cet indicateur prend en compte dans son calcul les accidents de travail avec arrêt mais également les accidents de travail sans arrêt.</p> <p>Cet indicateur contient des données de salariés Lesaffre et d'intérimaires.</p>

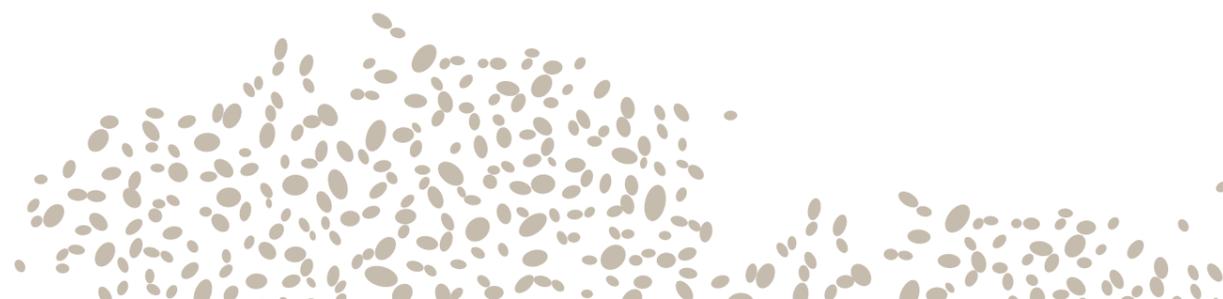
Enjeu Formation, développement et environnement de travail – (suite)		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Taux de mobilité des collaborateurs	100 % des collaborateurs des entités légales du Groupe selon les contrats suivants : CDI, CDD, VIE, Alternant, Portage Salarial, Stage de plus de 6 mois	<p>Définition Cet indicateur indique le nombre de collaborateurs qui ont eu une évolution en interne au cours de l'année sur le nombre global de collaborateurs.</p> <p>Calcul La part des collaborateurs ayant eu une mobilité interne doit être calculée selon la formule suivante : $(\text{Nombre de mobilités interne au cours de l'année N}) / \text{Effectif au 31/12 de l'année N}$.</p>
Taux de changement de rôle, parmi le TOP450, dans les Leadership Teams	Cet indicateur prend en compte dans son calcul 100 % des effectifs LT des entités légales du Groupe selon les contrats suivants : CDD, CDI	<p>Définition Cet indicateur indique le nombre de collaborateurs "Leadership Teams" (LT) (*) qui ont rejoint le Groupe ou pris une nouvelle responsabilité en interne au cours de l'année sur le nombre global de collaborateurs LT. Les LT sont les Comités de direction Régions/BU/Fonctions/Pays.</p> <p>Calcul Le taux de changement de rôle dans les équipes LT doit être calculé selon la formule suivante : $[(\text{Nombre d'arrivées au sein des LT, au cours de l'année N}) + (\text{Nombre d'arrivées dans les LT grâce à un nouvel assignment}) + (\text{Nombre de changements d'affectation au sein des LT, au cours de l'année N})] / \text{Effectif LT au 31/12 de l'année N}$.</p>
Nombre de cadres évoluant sur un parcours international	Cet indicateur couvre 100 % des expatriés, c'est-à-dire des cadres ayant un contrat avec le pays d'origine et partant à l'étranger	<p>Définition Cet indicateur permet d'illustrer les résultats de la politique mobilité de Lesaffre. Les cadres évoluant sur un parcours international sont les salariés français ayant un contrat cadre avec Lesaffre et partant travailler à l'étranger.</p> <p>Calcul Somme des personnes expatriées entre le 01/01/N et le 31/12/N.</p>
Taux de turnover CDI	Cet indicateur prend en compte dans son calcul 100 % des effectifs et des entités légales du Groupe selon les contrats suivants : CDI	<p>Définition Cet indicateur indique le taux de renouvellement des collaborateurs dans l'entreprise.</p> <p>Calcul Le taux de turnover doit être calculé selon la formule suivante : $[(\text{Nombre de départs au cours de l'année N} + \text{Nombre d'arrivées au cours de l'année N}) / 2] / \text{Effectif au 1er janvier de l'année N}$.</p>
Taux d'attrition	100 % des collaborateurs des entités légales du Groupe selon les contrats suivants : CDI, CDD, VIE, Alternant, Portage Salarial, Stage de plus de 6 mois	<p>Définition Cet indicateur indique le nombre de collaborateurs qui ont démissionné au cours de l'année sur le nombre moyen de collaborateurs. L'attrition se réfère à la réduction imprévisible et incontrôlable des effectifs du Groupe.</p> <p>Calcul L'attrition, qui représente le pourcentage d'employés ayant quitté l'entreprise de leur propre initiative, est calculée selon la formule suivante : $[(\text{Nombre de départs volontaires au cours de la période N}) / \text{Effectif moyen de l'année N}] \times 100$</p>
Taux d'augmentation du nombre d'heures totales de connexion à la plateforme de e-learning par rapport à 2022	La plateforme de formation en ligne est ouverte à 100 % des "White Collars" du Groupe	<p>Définition Cet indicateur indique la progression annuelle du nombre d'heures totales de connexion à la plateforme de formation en ligne d'une année sur l'autre.</p> <p>Calcul La progression annuelle minimum de 10 % du nombre d'heures totales de connexion à la plateforme de formation en ligne est calculé selon la formule suivante : $[(\text{Nombre d'heures de connexion de l'année N}) - (\text{Nombre d'heures de connexion de l'année N-1})] / \text{Nombre d'heure de connexion de l'année N-1} \times 100$</p>

Enjeu Produits, services et éco-conception		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Pourcentage du CA issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI	100 % des sites de production du Groupe	<p>Définition Cet indicateur représente le pourcentage du Chiffre d'affaires issu de produits vendus ayant été fabriqués par un site certifié GFSI.</p> <p>Calcul Somme des CA IFRS des productions d'usine certifiées GFSI/CA IFRS total du Groupe (hormis le négoce et les produits dérivés).</p>

Enjeu Éthique des affaires		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Pourcentage de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la lutte contre la corruption	Collaborateurs (hors opérateurs) 100 % des collaborateurs de plus de 6 mois d'ancienneté d'ici fin 2023	<p>Définition Cet indicateur correspond à la part (en pourcentage) des collaborateurs ayant été formés effectivement à la lutte contre la corruption sur l'ensemble des collaborateurs invités à suivre ladite formation.</p> <p>Calcul Le calcul est effectué à travers notre plateforme de e-learning LEA qui invite tous les collaborateurs hors opérateurs à suivre la formation sur la corruption et qui comptabilise ceux qui ont suivi effectivement la formation.</p>
Pourcentage de collaborateurs (hors opérateurs) formés à la nouvelle formation anti-trust (%)	Cet indicateur couvre 100 % des collaborateurs hors opérateurs	<p>Définition Cet indicateur correspond à la part (en pourcentage) des collaborateurs ciblés ayant été formés effectivement anti-trust sur l'ensemble des collaborateurs ciblés invités à suivre ladite formation.</p> <p>Calcul Le calcul est effectué à travers notre plateforme de e-learning LEA qui invite tous les collaborateurs ciblés à suivre la formation sur l'anti-trust et qui comptabilise ceux qui ont suivi effectivement la formation (filtre % de complétion de l'apprenant).</p>

Enjeu Achats responsables		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Pourcentage de collaborateurs de la communauté Achats formés au module Achats durables	Cet indicateur couvre 100 % des effectifs de la communauté Achats Il ne prend pas en compte les populations stagiaires	<p>Définition Cet indicateur correspond à la part (en pourcentage) des collaborateurs ayant été formés effectivement au module Achats durables sur l'ensemble des collaborateurs invités à suivre ladite formation.</p> <p>Communauté Achats : Population Achats au niveau local, régional et Corporate avec un rattachement fonctionnel ou hiérarchique à la responsabilité Achats.</p> <p>Calcul Le calcul est effectué à travers notre plateforme de e-learning LEA qui invite tous les collaborateurs à suivre la formation sur les Achats durables.</p>

Enjeu Agriculture durable et biodiversité		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Surface équivalente de grandes cultures protégées du stress hydrique dans le monde par notre gamme de biostimulants	100 % des ventes de notre gamme de biostimulants effectuées par la filiale Agrauxine	<p>Définition Cet indicateur représente une estimation des surfaces de grandes cultures et de cultures spécialisées ayant été protégées contre les stress abiotiques dans le monde grâce à notre gamme de biostimulants. Les grandes cultures prises en compte concernent principalement le soja, le maïs, le colza, et les céréales. Les cultures spécialisées sont la vigne, l'arboriculture et le maraîchage.</p> <p>Calcul 1. Le nombre d'hectares de cultures traités par la gamme de biostimulants se définit en divisant les quantités de produits vendues en litre par le nombre d'applications recommandées. 2. Le nombre de doses et d'applications du produit est défini à partir des recommandations d'usage données au client par Agrauxine. 3. Le résultat obtenu est ensuite divisé par la dose recommandée en litre par hectare.</p>
Surface équivalente des cultures fertilisées par les produits dérivés	Une partie des ventes de produits dérivés valorisés en fertilisation du Groupe	<p>Définition Cet indicateur représente une estimation des surfaces des cultures dont les besoins en potasse sont couverts par les produits dérivés Lesaffre. Nous valorisons une partie de nos produits dérivés en fertilisants, qui sont vendus pour couvrir les besoins des cultures en potasse.</p> <p>Calcul Une fois les quantités vendues remontées, le contenu de la teneur en potasse des produits dérivés valorisés en fertilisant est ensuite converti en hectare via l'utilisation d'une dose moyenne de K₂O (potassium) par hectare.</p>
Proportion équivalente de lait et de produits laitiers consommés dans le monde que les levures vivantes et les additifs issus de levure produits par Phileo ont couverte	100 % des produits de la Business Unit Phileo	<p>Définition Cet indicateur représente une estimation de la proportion de production laitière mondiale annuelle couverte par les produits Phileo.</p> <p>Calcul 1. Quantité de produits commercialisés par Phileo dans le monde 2. Consommation moyenne par vache et par an calculée à partir de dose quotidienne recommandée et la durée d'utilisation moyenne 3. Ratio entre la population de vaches laitières couverte par Phileo et la population mondiale de vaches laitières.</p> <p>Note méthodologique — Les données relatives au nombre de vaches laitières et à la production de lait sont issues de la FAO. — Pour le calcul de ce KPI, il a été supposé que l'ensemble des levures vivantes et les additifs levuriens produits par Phileo sont consommés par des vaches laitières et des poules pondeuses. — Les doses quotidiennes moyennes en g/jour/vache prises en compte pour le calcul de ce KPI correspondent aux quantités officiellement enregistrées sur le marché européen. Les produits Gnosis sont exclus du calcul des indicateurs car ces produits sont dédiés aux animaux de compagnie.</p>
Proportion équivalente d'œufs produits ou consommés dans le monde que les additifs issus de levure produits par Phileo ont couverte	100 % des produits de la Business Unit Phileo	<p>Définition Cet indicateur représente une estimation de la proportion de production d'œufs mondiale annuelle couverte par les produits Phileo.</p> <p>Calcul 1. Quantité de produits commercialisés par Phileo dans le monde 2. Estimation de la quantité annuelle d'œufs avec les produits Phileo à partir de la consommation d'aliments, des doses recommandées par tonne d'aliment et du taux de conversion alimentaire (Quantité d'aliment / Quantité d'œufs) 3. Ratio entre la production annuelle d'œufs couverte par Phileo et la production mondiale d'œufs.</p> <p>Note méthodologique — Les données relatives à la production d'œufs sont issues de la FAO. — Pour le calcul de ce KPI, il a été supposé que l'ensemble des levures vivantes et les additifs issus de levures produits par Phileo sont consommés par des vaches laitières et des poules pondeuses. — Le taux d'inclusion moyen kg/tonne d'aliment pour les poules pris en compte pour le calcul de ce KPI correspond aux quantités officiellement enregistrées sur le marché européen. Les produits Gnosis sont exclus du calcul des indicateurs car ces produits sont dédiés aux animaux de compagnie.</p>



Enjeu Changement climatique		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Émissions de gaz à effet de serre Scopes 1 & 2	68 sites de production* *Le périmètre organisationnel retenu pour le bilan global est la totalité des établissements identifiés 'Usine' pour lesquelles nous opérons un contrôle opérationnel (c'est-à-dire que nous exploitons).	Définition : Scopes 1 & 2 – BGES : Emissions directes et indirectes Scope 1 : Émissions directes, issues de combustibles fossiles (pétrole, gaz, charbon...) Scope 2 : Émissions indirectes issues de la consommation d'électricité et des réseaux de chaleur/froid Calcul et Méthodologie : GHG Protocol - Corporate Value Chain (Scopes 1 & 2) Les données de nos sites et les Facteurs d'Emission (FE) sont intégrées aux formules de calcul du GHG Protocol pour obtenir le résultat de nos émissions Scope 1 & 2 du bilan carbone.
Estimation des émissions de gaz à effet de serre Scope 3	66 sites de production** **Le périmètre organisationnel retenu pour le bilan global est la totalité des établissements identifiés 'Usine' (sauf exclusions justifiées par leur non-significativité) pour lesquelles nous opérons un contrôle opérationnel (c'est-à-dire que nous exploitons).	Définition : Scope 3 – BGES : Emissions indirectes (hors Scope 2) L'estimation du Scope 3 vient compléter le Bilan GES Scopes 1 & 2 en ajoutant les émissions indirectes situées en amont et en aval de la chaîne de valeur d'une entreprise. Il s'agit des émissions de GES qui ne sont pas liées directement à la fabrication du produit. Calcul et Méthodologie : GHG Protocol - Corporate Value Chain (Scope 3) Sélection des catégories d'émissions significatives à estimer (transport, achat, énergie, gestion des déchets, déplacements quotidiens des salariés, déplacements professionnels, ...). Le calcul est basé sur la collecte de données auprès de nos sites, l'utilisation des FE des bases de données officielles (Base Ademe, Base IEA, Base Ecolivent, ...) et des formules spécifiques à chaque catégorie, issues du GHG Protocol.
Biogaz Quantité de biogaz réutilisée par an (Nm ³)	100 % des sites Lesaffre produisant et réutilisant du biogaz	Définition Cet indicateur représente la part de biogaz produit qui revient dans la chaufferie ou la cogénération de l'usine, c'est-à-dire la part de biogaz valorisée en production d'énergie et permettant ainsi des économies d'énergies fossiles. Calcul 1. Sur chaque site produisant et réutilisant le biogaz se trouvent des compteurs permettant de suivre les quantités de biogaz produites et les quantités réutilisées. 2. La quantité de biogaz réutilisée s'obtient en soustrayant l'index du compteur correspondant en début de mois N aux données du compteur en fin de mois N-1. 3. La somme des quantités de biogaz réutilisées de l'ensemble des sites permet d'obtenir la quantité de biogaz réutilisée de façon consolidée.

Enjeu Eau et ressources marines		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Variation du volume d'eau prélevée	Cet indicateur prend en compte 100 % des sites de levures et extraits de levure. La liste des sites concernés sera celle des TMR à fin décembre N.	Définition Il s'agit de mesurer les volumes d'eau prélevée de refroidissement et d'eau de process de l'ensemble des sites de levures et extraits de levures. Calcul Les données sont issues des relevés de compteurs d'eau installés sur les sites. (Certains sites estiment le volume d'eau de refroidissement par temps de fonctionnement de pompe. Cas : Ceyhan) Les consommations d'eau de refroidissement et d'eau de process sont additionnées. Indicateur de suivi du volume d'eau prélevé total.

Enjeu Pollution et gestion des déchets		
Indicateurs clés de performance	Périmètre	Définition et méthode
Volume des déchets par typologie	Le périmètre organisationnel retenu pour le bilan global est la totalité des établissements identifiés 'Usine' (sauf exclusions justifiées par leur non-significativité) pour lesquelles nous opérons un contrôle opérationnel (c'est-à-dire que nous exploitons).	Volumes par typologie de déchets produits sur les sites de fabrication. L'indicateur est consolidé une fois par an sur les données d'une année civile : du 01/01/N au 31/12/N.



101, rue de Menin, 59700 Marcq-en-Barœul - FRANCE
+ 33 (3) 20 81 61 00
www.lesaffre.com